



THERMOROSSI

PELLET, WOOD & SUN TECHNOLOGIES

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



ECOTHERM H2O 18
ECOTHERM COMPACT 18 CLASSE 5

**A LIRE
IMPERATIVEMENT**



**INFORMATIONS
IMPORTANTES
POUR LA SECURITE
ET LE BON
FONCTIONNEMENT**

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION
1.1	INSTRUCTIONS GENERALES
1.2	SYMBOLIQUE
1.3	REGLEMENTATIONS ET RECOMMANDATIONS
1.4	TRANSPORT ET STOCKAGE
2	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES
3	INSTALLATION
3.1	DIMENSIONNEMENT DU CONDUIT DE FUMÉES
3.2	POSITION DU TERMINAL
3.3	AIR COMBURANT DISPONIBLE
3.4	DISTANCE DE SECURITE
3.5	SCHEMA HYDRAULIQUE
4	DESCRIPTION GÉNÉRALE
4.1	FONCTIONNEMENT
4.2	GRANULÉS
4.3	COMPARTIMENT DE CHARGEMENT
4.4	COMPOSANTS PRINCIPAUX
4.5	PANNEAU DE COMMANDE
4.6	PANNEAU POSTERIEUR
5	MONTAGE
5.1	H2O14
5.2	COMPACT
6	MISE EN ROUTE
6.1	PARAMETRES
6.1.1	JOUR ET HEURE
6.1.2	PROGRAMMATION
6.1.3	LANGUE
6.1.4	VITESSE D'EXTRACTION
6.1.5	PRESSION DE L'EAU
6.1.6	TEMPERATURE DE CONSIGNE DES SONDÉS EXTERNES
6.2	PREMIER ALLUMAGE
7	UTILISATION
7.1	PHASES DE FONCTIONNEMENT
7.2	ALLUMAGE DE L'APPAREIL
7.3	PLAGE DE REGULATION
7.4	REGLAGE DE LA PUISSANCE DE COMBUSTION
7.4.1	PRESSION DE L'EAU
7.4.2	TEMPERATURE DE CONSIGNE DES SONDÉS EXTERNES
7.5	EXTINCTION DE L'APPAREIL
7.6	CONTROLE DE LA PUISSANCE DE L'EAU
7.7	THERMOSTAT D'AMBIANCE THERMOSTART (OPTIONNEL)
8	SCHEMA ELECTRIQUE
9	ENTRETIEN ET NETTOYAGE
10	ALARME
11	VUES ECLATEES
12	GARANTIE

CERTIFICAT DE CONFORMITE



THERMOROSSI S.p.A.
Via Grumolo, 4
36011 ARSIERO

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ « CE »

Aux termes des directives suivantes :

Directive Européenne	CEE 73/23 et amendement suivant	93/68
	CEE 89/336 et amendements suivants	93/68 CEE
		92/31 CEE
		93/97 CEE

Thermorossi S.p.A., Via Grumolo 4 - ARSIERO (VI), déclare sous son entière responsabilité que le poêle H2O / la chaudière Compact sont conçus et construits conformément aux exigences essentielles de sécurité requises par les normes pour le marquage CE.

Cette déclaration se réfère à toute la production de la série indiquée.

ARSIERO, 3 Juin 2010

THERMOROSSI S.p.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Zamboni'.

DECLARATION DE PERFORMANCE

DICHIARAZIONE DI PRESTAZIONE

DECLARATION OF PERFORMANCE

Dichiarazione di prestazione in accordo con il Regolamento (UE) 305/2011
Declaration of performance according to Regulation (EU) 305/2011

N° 15

Codice di identificazione unico del prodotto-tipo:

Unique identification code of the product type:

- 1 **H2O 18**, apparecchio per il riscaldamento domestico, con acqua, alimentato a pellet di legno
H2O 18, residential space heating appliance with water fired by wood pellets
EN 14785:2006

Numero di tipo, lotto, serie o qualsiasi altro elemento che consenta l'identificazione del prodotto da costruzione ai sensi dell'articolo 11, paragrafo 4:

- 2 *Type, batch or serial number or any other element allowing identification of the construction product as required under Article 11(4):*
H2O 18

Uso o usi previsti del prodotto da costruzione, conformemente alla relativa specifica tecnica armonizzata, come previsto dal fabbricante:

- 3 *Intended use or uses of the construction product, in accordance with the applicable harmonised technical specification, as foreseen by the manufacturer:*
Apparecchio per il riscaldamento domestico, con acqua, alimentato a pellet di legno
Residential space heating appliance with water fired by wood pellets

Nome, denominazione commerciale registrata o marchio registrato e indirizzo del fabbricante ai sensi dell'articolo 11, paragrafo 5:

- 4 *Name, registered trade name or registered trade mark and contact address of the manufacturer as required pursuant Article 11(5):*
THERMOROSSI S.P.A. Via Grumolo, n° 4 36011 Arsiero (VI)

Sistema o sistemi di valutazione e verifica della costanza della prestazione del prodotto da costruzione di cui all'allegato V:

- 5 *System or systems of assessment and verification of constancy of performance of the construction product as set out in Annex V:*
 Sistema 3 e 4 / *System 3 and 4*

Nel caso di una dichiarazione di prestazione relativa ad un prodotto da costruzione che rientra nell'ambito di applicazione di una norma armonizzata:

In case of the declaration of performance concerning a construction product covered by a harmonised standard:

- 6 L'organismo notificato **KIWA ITALIA S.P.A. N° 0694** ha determinato il prodotto-tipo in base a prove di tipo secondo il sistema 3 ed ha rilasciato il rapporto di prova **410187**
*The notified laboratory **KIWA ITALIA S.P.A. N° 0694** performed the determination of the product type on the basis of type testing under system 3 and issued test report **410187***

DECLARATION DE PERFORMANCE

DICHIARAZIONE DI PRESTAZIONE DECLARATION OF PERFORMANCE

Prestazione dichiarata / Declared performance

Specifica tecnica armonizzata: <i>Harmonized technical specification:</i>	EN 14785:2006
Caratteristiche Essenziali <i>Essential characteristics</i>	Prestazione / Performance
Sicurezza antincendio / Fire safety	
Reazione al fuoco / <i>Reaction to fire</i>	AI
Distanza da materiali combustibili <i>Distance to combustible materials</i>	Minime distanze / <i>Minimum distances</i> (mm): posteriore / <i>rear</i> = 200 lati / <i>sides</i> = 200 frontale / <i>front</i> = - soffitto / <i>ceiling</i> = - pavimento / <i>floor</i> = -
Rischio di fuoriuscita di braci incandescenti <i>Risk of burning fuel falling out</i>	Passa / <i>Pass</i>
7 Emissione di prodotti della combustione <i>Emission of combustion products</i>	CO 70,0 mg/m ³ Alla potenza termica nominale / <i>Nominal heat output</i> CO 611,0 mg/m ³ Alla potenza termica ridotta / <i>Reduced heat output</i>
Temperatura superficiale / Surface temperature	Passa / <i>Pass</i>
Sicurezza elettrica / Electrical safety	Passa / <i>Pass</i>
Pulizia / Cleanability	Passa / <i>Pass</i>
Pressione massima di esercizio <i>Maximum operating pressure</i>	2,5 bar
Temperatura fumi a potenza termica nominale <i>Flue gas temperature at nominal heat output</i>	T 133 °C
Resistenza meccanica (per sopportare un camino/una canna fumaria) <i>Mechanical resistance (to carry a chimney/flue)</i>	NPD (Nessuna Prestazione Determinata)
Potenza termica nominale / <i>Nominal heat output</i>	14,80 kW
Potenza termica resa in ambiente / <i>Room heating output</i>	3,20 kW
Potenza termica ceduta all'acqua / <i>Water heating output</i>	11,60 kW
Rendimento <i>Efficiency</i>	93,80 % Alla potenza termica nominale / <i>Nominal heat output</i> 93,40 % Alla potenza termica ridotta / <i>Reduced heat output</i>

8 La prestazione del prodotto di cui ai punti 1 e 2 è conforme alla prestazione dichiarata di cui al punto 7. Si rilascia la presente dichiarazione di prestazione sotto la responsabilità esclusiva del fabbricante di cui al punto 4
The performance of the product identified in points 1 and 2 is in conformity with the declared performance in point 7. This declaration of performance is issued under the sole responsibility of the manufacturer identified in point 4

Firmato a nome e per conto del fabbricante da
Signed for and on behalf of the manufacturer


THERMOROSSI S.p.A.
 Un amministratore

(nome e funzione)
 (name and title)

Luogo/Place
 Arsiero

Data/Date
 27/06/2013

CERTIFICAT DE CONFORMITE

DICHIARAZIONE DI CONFORMITA'
DECLARATION OF CONFORMITY

La **THERMOROSSI S.P.A., VIA GRUMOLO N° 4 36011 ARSIERO (VI)**, sotto la sua esclusiva responsabilità DICHIARA che l'apparecchiatura descritta in appresso:

DECLARES that the product:

Descrizione <i>Description</i>	Caldaia a pellets <i>Pellet boiler</i>
Marchio <i>Trademark</i>	THERMOROSSI
Modello <i>Model</i>	COMPACT 18 CLASS 5

è conforme alle disposizioni legislative che traspongono le seguenti Direttive:

- **2004/108/CE (Direttiva EMC)**
- **2006/95/CE (Direttiva Bassa Tensione)**
- **2006/42/CE (Direttiva Macchine)**

is in accordance with the following Directives:

- **2004/108/EC Directive (EMC Directive)**
- **2006/95/EC Directive (Low Voltage Directive)**
- **2006/42/EC Directive (Machinery Directive)**

e che sono state applicate tutte le norme e/o specifiche tecniche di seguito indicate
and that all the following standards have been applied

EN 55014-1	EN 60335-1	EN 303-5:2012
EN 55014-2	EN 60335-2-102	
EN 61000-3-2	EN 62233	
EN 61000-3-3		

Il fabbricante inoltre dichiara che il fascicolo tecnico della costruzione è costituito e custodito presso **THERMOROSSI S.P.A., VIA GRUMOLO N° 4 36011 ARSIERO (VI)**
The manufacturer also declares that the technical construction file is kept by **THERMOROSSI S.P.A., VIA GRUMOLO N° 4 36011 ARSIERO (VI)**

Ultime due cifre dell'anno in cui è affissa la marcatura CE 13
Last two figures of the year of the CE marking

Luogo Arsiero
Place

Data 02/09/2013
Date

Firma
Sign
(nome e funzione)
(name and title)



1 INTRODUCTION

1.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Ce manuel d'utilisation et d'entretien constitue une partie intégrante et essentielle du produit et il devra de ce fait être conservé par l'utilisateur. Avant de procéder à l'utilisation et à l'entretien, lire attentivement toutes les instructions contenues dans ce manuel.

L'utilisateur est tenu d'effectuer toutes les opérations d'entretien indiquées dans ce manuel. Cet appareil ne pourra être utilisé que pour l'usage auquel il est destiné.

Toute autre utilisation doit être considérée inadéquate et par conséquent dangereuse ; l'utilisateur assume donc toute responsabilité en cas d'utilisation inadéquate.

Les opérations d'installation, d'entretien et éventuellement de réparation doivent être effectuées par un professionnel qualifié et conformément aux normes en vigueur et aux instructions fournies par le fabricant de l'appareil.

En cas de réparation, il sera nécessaire de n'utiliser que des pièces de rechange originales.

Toute installation incorrecte ou mauvais entretien peut provoquer de graves dommages aux personnes, aux animaux ou aux biens et décharge le fabricant de toute responsabilité.

Avant toute opération de nettoyage ou d'entretien il est nécessaire de débrancher l'appareil du réseau d'alimentation en intervenant sur l'interrupteur général de l'installation ou sur tout autre organe d'interception installé en amont de l'appareil.

Il est nécessaire d'installer le produit dans un lieu à l'épreuve du feu et équipé de tous les services (alimentations et évacuations) nécessaires à l'appareil pour un fonctionnement correct et en toute sécurité.

Toute intervention non explicitement autorisée par Thermorossi sur tous les systèmes, composants ou pièces intérieures et extérieures de l'appareil, ainsi que sur tous les accessoires fournis avec celui-ci entraîne la déchéance de la garantie et l'exclusion de toute responsabilité du fabricant.

En cas de vente ou de transfert de l'appareil à un autre utilisateur s'assurer que le manuel accompagne toujours l'appareil.

Thermorossi conserve les droits d'auteur sur les présentes instructions de service, qui ne pourront être reproduites ou communiquées à des tiers sans l'autorisation nécessaire et ne pourront être utilisées pour des buts concurrentiels.

1.2 SYMBOLIQUE

DOMMAGES AUX PERSONNES



Ce symbole de sécurité indique des messages importants.

Le non respect de ces messages ou instructions peut provoquer de graves dommages à l'utilisateur de l'appareil.

DOMMAGES AUX BIENS



Ce symbole de sécurité indique des messages ou instructions à respecter scrupuleusement pour le bon fonctionnement de l'appareil.

Le non respect de ces messages ou instructions peut causer de graves dommages à l'appareil et/ou à l'installation.

INFORMATIONS



Ce symbole signale des instructions importantes pour le bon fonctionnement de l'appareil ou de l'installation.

Le non respect de ces messages ou instructions peut altérer le bon fonctionnement de l'appareil.

1.3 RÉGLEMENTATIONS ET RECOMMANDATIONS

NORMES DE RÉFÉRENCES

Normes internationales observées pour la conception, l'industrialisation et la production des appareils indiqués dans ce manuel :

H2O :

- Directive 2004/108/CE (EMC) - Directive 2006/65/CE (Basse consommation) - 89/106/CEE et amendements suivants (Produits de construction)

- Normes EN 14785, EN 55014-1, EN55014-2, EN 61000-3-2, EN 61000-3-3, EN 60335-1, EN 60335-2-102, EN 62233

COMPACT :

- Directive Européenne 73/23/CEE - Norme CEI 61/50

- Directive Européenne 93/68/CEE - Norme CEI EN 60204

- Directive Européenne 89/336/CEE - Norme CEI 64-8 (IEC 364)

- Norme CEI EN 14785 : 2006 - Norme CEI EN 303.5 : 1999

RECOMMANDATIONS

Avant d'utiliser l'appareil, lire attentivement l'intégralité du présent manuel. Il est indispensable de connaître les informations et prescriptions contenues dans cette publication pour une utilisation correcte de l'appareil.

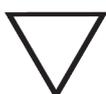


L'opération de connexion du panneau électrique doit entièrement être effectuée par un personnel qualifié et formé ; aucune responsabilité ne sera reconnue pour tout dommage, même à des tiers en cas de non-respect total des instructions fournies pour l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'appareil.

Toute modification effectuée par l'utilisateur ou par toute autre personne agissant pour son compte, est sous son entière responsabilité.

Toutes les opérations nécessaires à l'installation et au bon fonctionnement de l'appareil avant et durant son utilisation sont à la charge de l'utilisateur.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES



Attention : l'appareil doit obligatoirement être connecté à une installation munie d'une prise de terre PE (conformément aux normes 73/23 CEE et 93/98 CEE relativement aux équipements à basse tension). Avant d'installer l'appareil il est nécessaire de vérifier le bon fonctionnement du circuit de terre du système d'alimentation.

Attention : la ligne d'alimentation doit avoir une section compatible avec la puissance de l'appareil. La section des câbles ne doit en aucun cas être inférieure à 1,5 mm². L'appareil doit être alimenté avec une tension de 220-240 V à 50 Hz. Toute variation de tension supérieure à 10% peut donner lieu à un fonctionnement irrégulier ou endommager le dispositif électrique et/ou donner lieu à des problèmes d'allumage et d'utilisation. Prévoir l'utilisation d'un stabilisateur de courant. L'appareil doit être positionné de manière à ce que la prise d'alimentation domestique soit accessible.

La présence d'un disjoncteur différentiel adéquat est obligatoire en amont de l'appareil.



L'appareil doit obligatoirement être relié à la terre. La non-observation de cette obligation peut provoquer des dommages non-couverts par la garantie. La mise à la terre doit être vérifiée par un personnel qualifié. Pour éviter la corrosion électro-chimique du corps de l'appareil, il n'est pas autorisé d'utiliser de tuyaux en acier zingué.

Attention: ne pas mouiller l'appareil et ne pas s'approcher des parties électriques avec les mains mouillées. Ne pas aspirer de cendres chaudes: l'aspirateur peut être endommagé. Les travaux de nettoyage décrits dans ce manuel doivent être effectués lorsque l'appareil est froid.

1.4 TRANSPORT ET STOCKAGE

TRANSPORT ET MANUTENTION

L'appareil doit toujours être manipulé en position verticale et uniquement au moyen d'outils de transport adaptés. Veiller attentivement à ce que le panneau électrique, la vitre et toutes les parties délicates soient protégées contre tout éventuel choc mécanique susceptible de compromettre leur intégrité et leur bon fonctionnement.

STOCKAGE

L'appareil doit être conservé dans un lieu dépourvu d'humidité et à l'abri des intempéries; il est déconseillé de poser l'appareil à même le sol. L'entreprise décline toute responsabilité pour tout dommage causé à des planchers en bois ou en d'autres matériaux. Il est déconseillé de stocker l'appareil pendant des périodes longues.

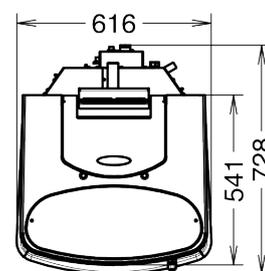
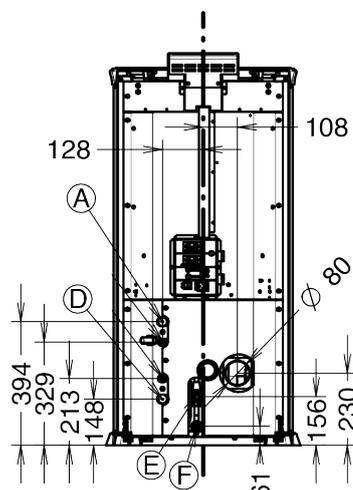
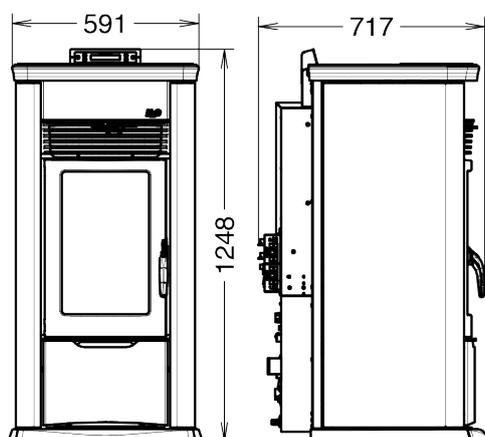
2 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

	H2O 18		COMPACT 18 CLASSE 5	
Hauteur (mm)	1248		1265	
Profondeur (mm)	717		756	
Largeur (mm)	616		600	
Poids (Kg)	211/235		206	
Consommation pellets min/max (Kg/h)	0,8/3,5		1,1 / 3,7	
Diam. sortie des fumées (mm)	80		80	
Dépression min. conduit de fumées (Pa)	10		10	
Capacité du réservoir (Kg)	≈ 43		≈ 43	
Référentiel normatif	EN 14785:2006		EN 303.5	
Allure	Réduite	Nominale	Réduite	Nominale
Puissance nominale (kW)	4,7	14,8	-	-
Puissance air (kW)	0,9	3,2	-	-
Puissance hydraulique (kW)	3,8	11,6	4,7	15,8
Rendement	93,4%	93,8%	90,9%	92,3%
CO à 13% O ₂	0,049%	0,006%	-	0,009%
T°C moyenne des fumées (°C)	81,0	135,0	80,6	148,6
Débit des fumées (g/s)	4,8	7,8	5,4	13,5
Consommation électrique	148 W	150 W	148 W	150 W
Raccordement électrique	230V - 50Hz		230V - 50Hz	
Consommation électrique min.	0,7A - 150W		0,7A - 150W	
T°C max. de fonctionnement (°C)	80		80	
T°C min de retour (°C)	55		55	
Contenance en eau (L)	36		36	
Pression de fonctionnement (bar)	1,5		1,5	
Pression max. de fonctionnement (bar)	2,5		2,5	
Perte de charge côté Eau (mbar)	0,3		0,3	
Raccordement chauffage	3/4"		3/4"	
Soupape de sécurité	1/2"		1/2"	
Remplissage/ Vidange	3/4"		3/4"	
Attention : Production max. à puissance nom. et avec T°C entrée eau 20°C : 5,5L/min d'eau à 60°C				
Toutes les données sont relevées en utilisant des granulés homologués conformément aux normes EN 14961-2 A1 et A2.				



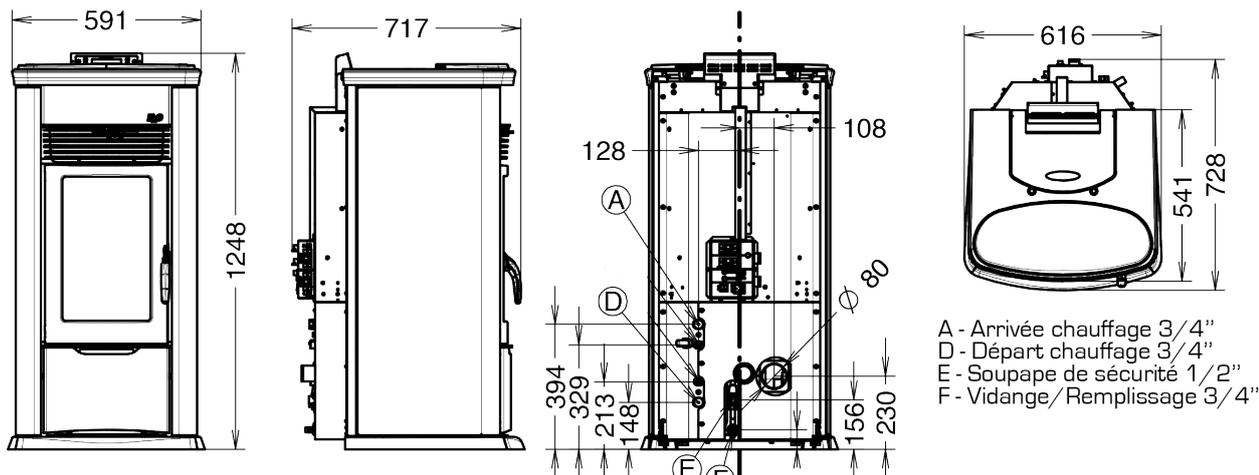
Le volume pouvant être chauffé dépend significativement de l'isolation de l'habitation, de sa conformation ainsi que de la position de l'appareil de chauffage.

H₂O 18 Easy

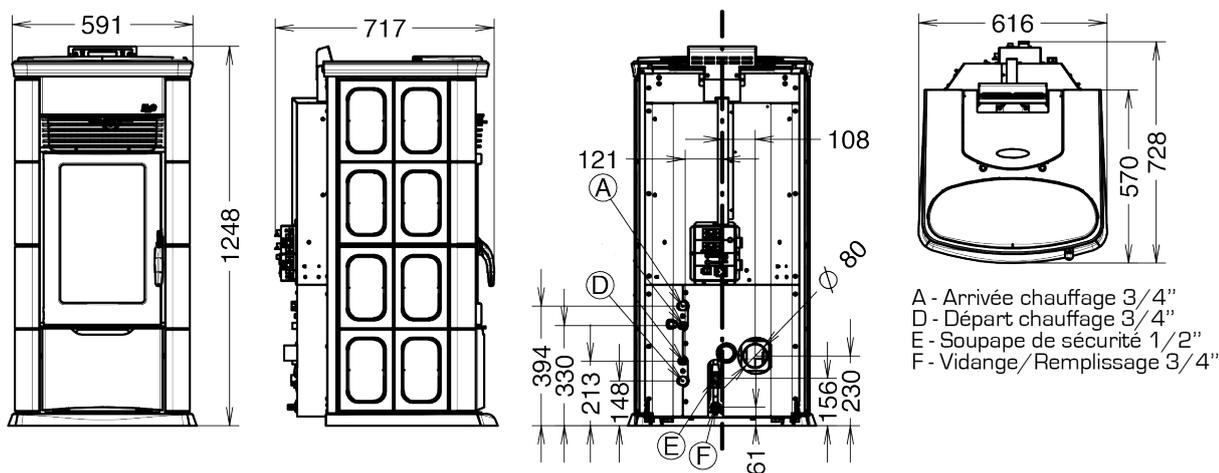


A - Arrivée chauffage 3/4"
 D - Départ chauffage 3/4"
 E - Soupape de sécurité 1/2"
 F - Vidange/ Remplissage 3/4"

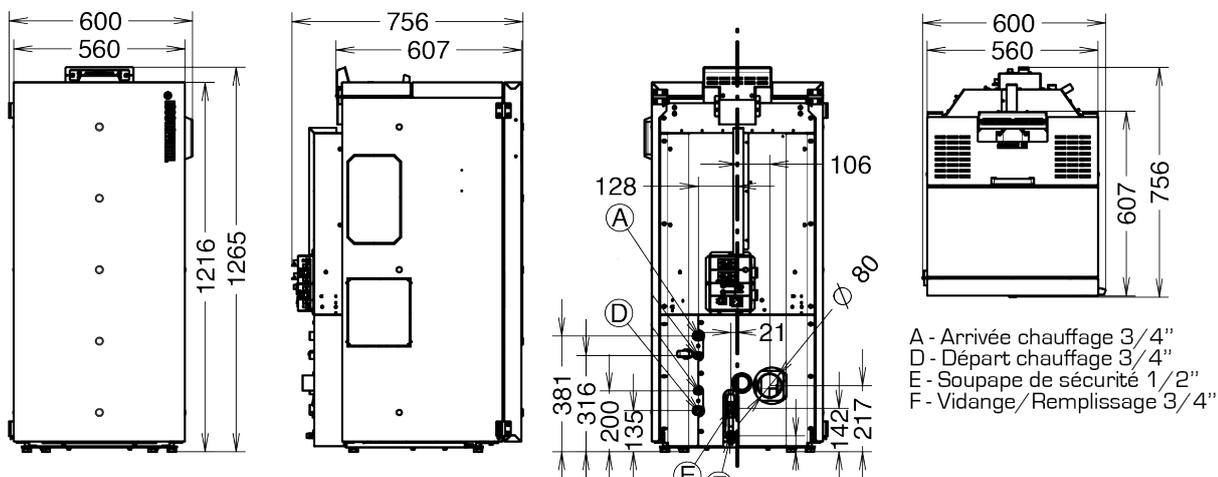
H₂O 18 Metalcolor



H₂O 18 Céramique



Compact 18 Classe 5



3 INSTALLATION

3.1 DIMENSIONNEMENT DU CONDUIT DE FUMÉES

Tirage préconisé à puissance nominale : 10 Pa



Le dimensionnement doit être réalisé conformément à la norme EN 13384 afin de respecter le tirage préconisé.



Diamètre minimal recommandé du conduit de fumées défini selon la hauteur et le nombre de coudes à 90° sur le conduit de raccordement :

H2O 18	Hauteur		3 m	4 m	5 m	6 m	7 m	8 m
	Coude							
	0 coude		X	X	Ø 150 mm	Ø 150 mm	Ø 130 mm	Ø 130 mm
	1 coude à 90°		X	X	X	Ø 180 mm	Ø 150 mm	Ø 150 mm
	2 coudes à 90°		X	X	X	X	X	Ø 180 mm

COMPACT 18	Hauteur		3 m	4 m	5 m	6 m	7 m	8 m
	Coude							
	0 coude		X	Ø 150 mm	Ø 130 mm	Ø 130 mm	Ø 130 mm	Ø 130 mm
	1 coude à 90°		X	X	Ø 150 mm	Ø 130 mm	Ø 130 mm	Ø 130 mm
	2 coudes à 90°		X	X	X	X	Ø 130 mm	Ø 130 mm



Il est conseillé d'utiliser le diamètre minimal recommandé lors du dimensionnement. En cas nécessité d'augmentation du diamètre, respecter les recommandations de diamètre maximal indiquées ci-dessous. Il est recommandé de ne jamais dépasser le diamètre Ø 200 mm.

Diamètre minimal recommandé	Ø 100 mm	Ø 130 mm	Ø 150 mm	Ø 180 mm
Diamètre maximal autorisé	Ø 150 mm	Ø 180 mm	Ø 200 mm	Ø 200 mm

3.2 POSITION DU TERMINAL



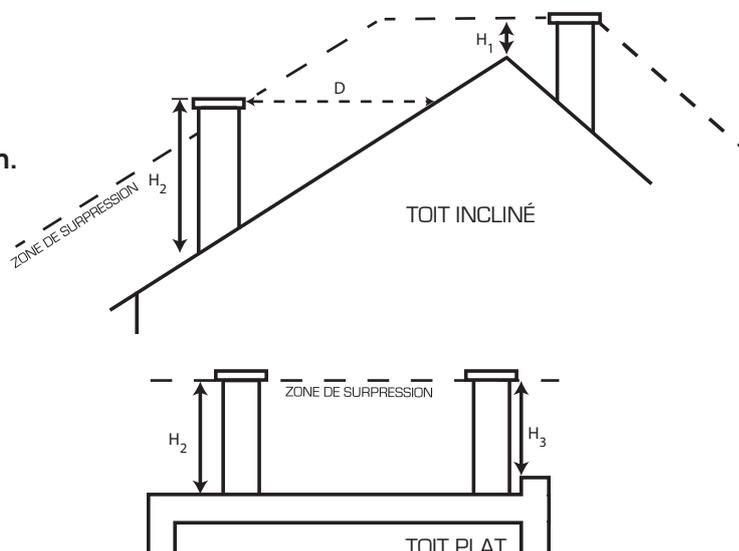
Le terminal doit toujours être situé hors zone de reflux et hors zone de surpression.



Le positionnement du terminal doit toujours être réalisé conformément à la norme EN 15287.

Distance minimale recommandée

- $H_1 \geq 0,40 \text{ m}$
- $H_2 \geq 1,20 \text{ m}$
- $H_3 \geq 1,00 \text{ m}$
- $D \geq 2,30 \text{ m}$



3.3 AIR COMBURANT DISPONIBLE



L'entrée d'air doit toujours être suffisante afin de permettre le bon fonctionnement de l'appareil.

Surface d'entrée d'air minimum requise

50 cm²

PRISE D'AIR INDIRECTE

Surface minimum 50cm². Cette surface correspond à la section réelle de passage de l'air. De préférence placée face aux vents dominants. Attention à ne pas prélever de l'air pollué.

PRISE D'AIR DIRECTE

- Cas 1 :

Prise d'air directe sur l'extérieur. De préférence placée face aux vents dominants. Raccordement via un conduit (diam. 50 ou 60 pour pellet et 80 pour bûche) d'une longueur max. de 1m.

- Cas 2 :

Prise d'air dans un local ventilé sur l'extérieur. Raccordement via un conduit (diam. 50 ou 60 pour pellet et 80 pour bûche) d'une longueur max. de 1m. Attention à ne pas prélever de l'air pollué.

- Cas 3 :

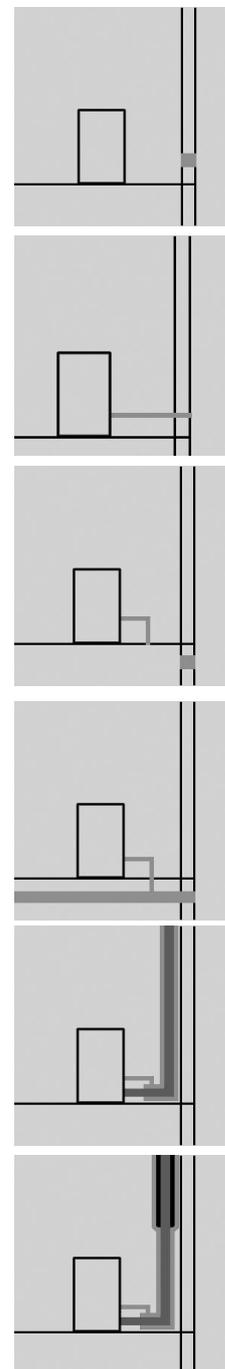
Prise d'air dans un vide sanitaire ventilé sur l'extérieur. Raccordement via un conduit (diam. 50 ou 60 pour pellet et 80 pour bûche) d'une longueur max. de 1m. La section totale libre des ouvertures exprimées en cm² doit être au moins égale à 5 fois la surface au sol du vide sanitaire exprimée en m².

- Cas 4 (uniquement sur pellet) :

Prise d'air dans un conduit concentrique non isolé (type Apollo, Diflux, Pgi, Bioten ou autres). Raccordement via un conduit (diam. 50 ou 60 pour pellet et 80 pour bûche) d'une longueur max. de 1m. Longueur max. du concentrique servant d'amenée d'air : 4m.

- Cas 5 :

Prise d'air dans un conduit concentrique isolé (type Efficience ou autres). Raccordement via un conduit (diam. 50 ou 60 pour pellet et 80 pour bûche) d'une longueur max. de 1m. Longueur max. du concentrique servant d'amenée d'air : 8m.



3.4 DISTANCE DE SECURITE

Ecart au feu par rapport à tout matériau combustible :

	H ₂ O 18	COMPACT 18
- frontal	800 mm	450 mm
- postérieur	200 mm	200 mm
- latéral	200 mm	200 mm
- supérieur	-	-
- inférieur	-	-

3.5 SCHEMAS HYDRAULIQUES



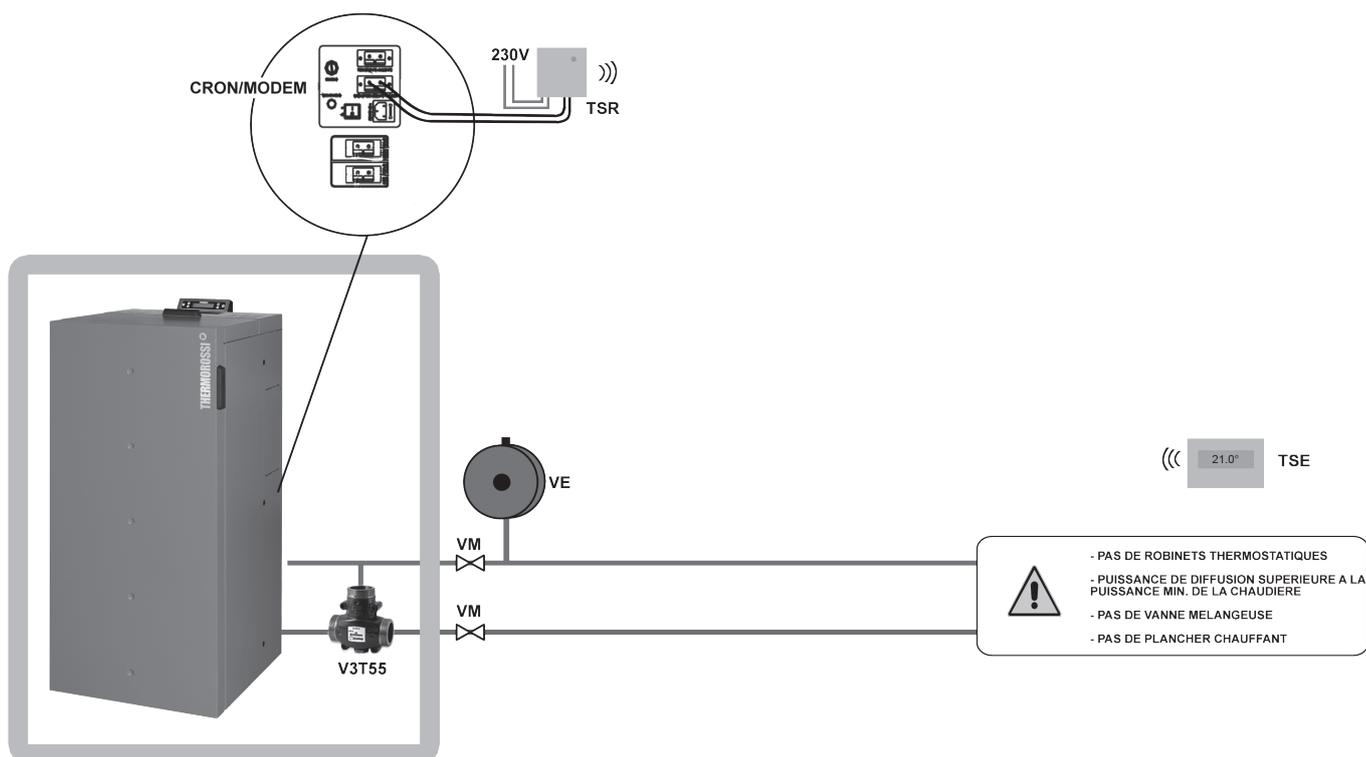
Mise en place obligatoire d'une vanne thermostatique tarée à 55°C sur le retour chauffage de l'appareil. Le montage d'un ballon d'accumulation est recommandé. Le montage sans ballon d'accumulation est possible sous conditions mais déconseillé pour le confort d'utilisation.

Volume d'accumulation à prévoir : 15L par kW de puissance nominale de l'appareil avec un minimum de 300L.

Une bouteille de mélange n'est pas un ballon d'accumulation.

En l'absence d'accumulateur: mise en place interdite de robinets thermostatiques sur les radiateurs, puissance de diffusion des radiateurs supérieure à la puissance minimum de la chaudière, raccordement sur plancher chauffant interdit.

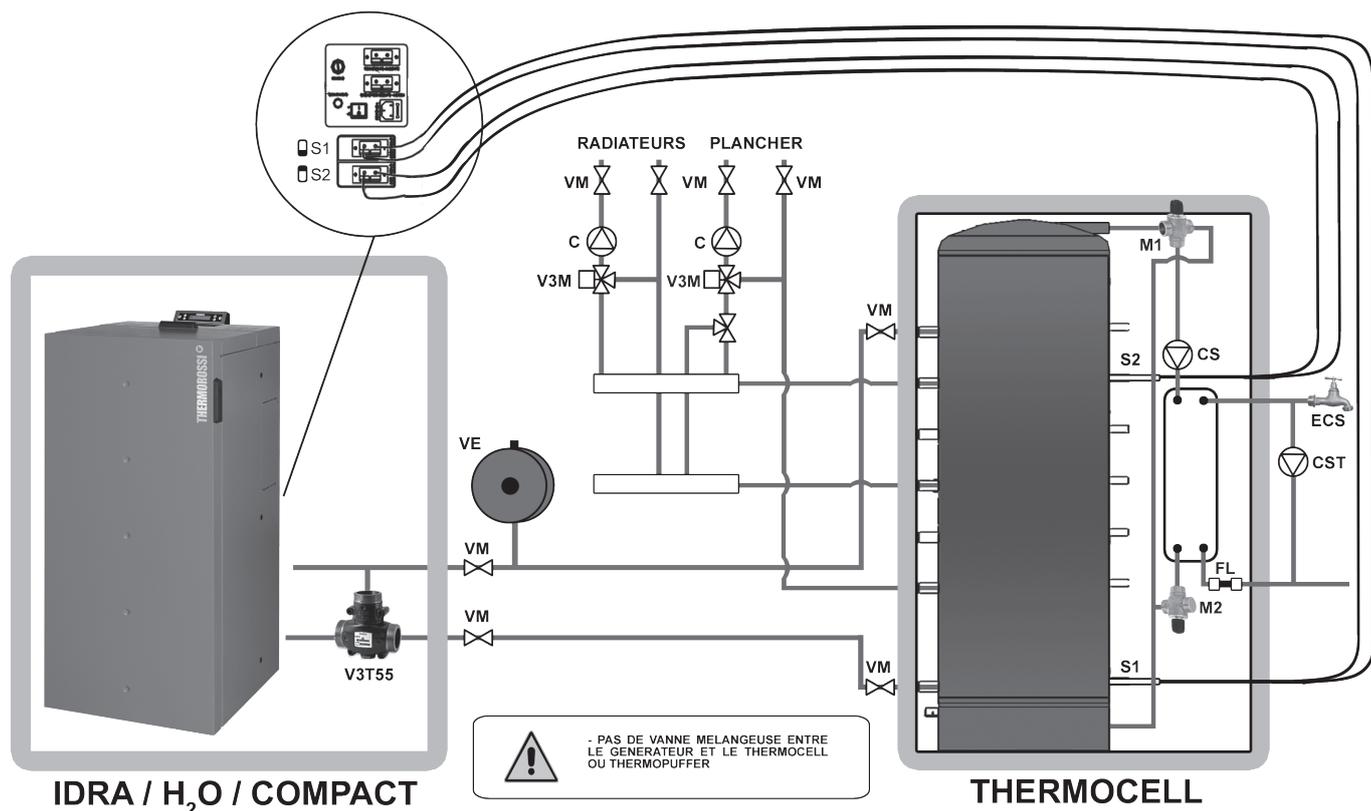
SANS ACCUMULATION / AVEC THERMOSTART



IDRA / H₂O / COMPACT

VE	VASE D'EXPANSION	TSE	THERMOSTART EMETTEUR
V3T55	VANNE THERMOSTATIQUE TAREE A 55°C	TSR	THERMOSTART RECEPTEUR
VM	VANNE MANUELLE		

AVEC THERMOCELL OU THERMOPUFFER



VE	VASE D'EXPANSION	V3M	VANNE 3 VOIES MOTORISEE	M1	MITIGEUR DE REGLAGE DE LA T° DE L'ECS	CST	CIRCULATEUR SANITAIRE AVEC THERMOSTAT
VT55	VANNE THERMOSTATIQUE TAREE A 55°C	S1	SONDE BASSE	M2	MITIGEUR DE MODULATION DE FLUX	FL	FLUSSOSTAT
VM	VANNE MANUELLE	S2	SONDE HAUTE	CS	CIRCULATEUR SANITAIRE ASSERVI AU FLUSSOSTAT	ECS	EAU CHAUDE SANITAIRE
C	CIRCULATEUR						

MISE EN GARDE



Dans tous les cas l'installation de l'appareil doit être réalisée par un professionnel qualifié et doit respecter les préconisations du constructeur.

Tout manquement aux obligations prévues par le fabricant entraîne la déchéance de la garantie et l'exclusion de toute responsabilité du fabricant.

ATTENTION : la présence et l'utilisation de ventilateurs d'extraction, hotte extractive, VMC double flux ou autres appareils peut engendrer des problèmes de fonctionnement de l'appareil.

La pièce dans laquelle l'appareil sera placé doit être suffisamment aérée. L'appareil doit être placé à une distance minimale de sécurité des murs et des meubles autour de lui. Dans le cas où des objets inflammables sont situés à proximité de l'appareil, cette distance doit être augmentée de manière significative. Dans le cas d'un plancher en bois ou en matériaux combustibles, il est conseillé d'interposer entre l'appareil et le sol, une plaque de protection ignifuge. L'installation à proximité de matériaux sensibles à la chaleur est autorisée à condition qu'une protection adéquate, isolante et ignifuge soit interposée. Le non respect de ces instructions invalide immédiatement la garantie de l'appareil.

4 DESCRIPTION GÉNÉRALE

4.1 FONCTIONNEMENT

Cet appareil a été construit pour satisfaire pleinement les exigences de chauffage et de praticité. Des composants de première qualité et des fonctions gérées au moyen d'une technologie à microprocesseur garantissent une haute fiabilité et un rendement optimal.

4.2 GRANULÉS

Le combustible utilisé est nommé granulés ou pellets, il s'agit de granulés de sciure de bois compressée. Cette solution vous permet de jouir pleinement de la chaleur de la flamme sans devoir alimenter manuellement la combustion. L'utilisation de combustibles non conformes à la norme EN 14961-2 A1 et A2 ou équivalent invalide immédiatement la garantie de l'appareil. Il ne doit en aucun cas être utilisé comme incinérateur sous peine de déchéance immédiate de la garantie. Le pellet doit avoir un diamètre maximum de 6mm et une longueur maximum de 15mm. L'humidité doit être inférieure à 8%, le pouvoir calorifique de 4000-4500 Kcal/Kg, la densité de 620-630 Kg/m³, le taux de cendre inférieur à 0,7%. Les pellets doivent être conservés dans un endroit sec, nous conseillons fortement de ne pas conserver trop longtemps les pellets pour éviter toute altération de leur qualité.

4.3 COMPARTIMENT DE CHARGEMENT

Le compartiment de chargement se trouve sur la partie supérieure de l'appareil. La capacité maximale de chargement du réservoir est d'environ 43 kg et varie en fonction du poids spécifique des granulés.

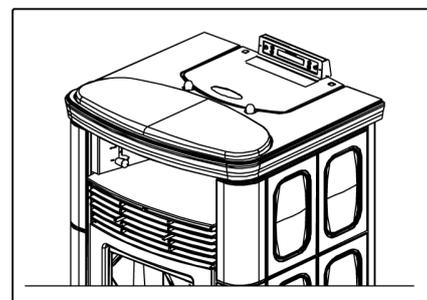
Attention à ne pas faire tomber de pellets dans les parties internes de l'appareil.



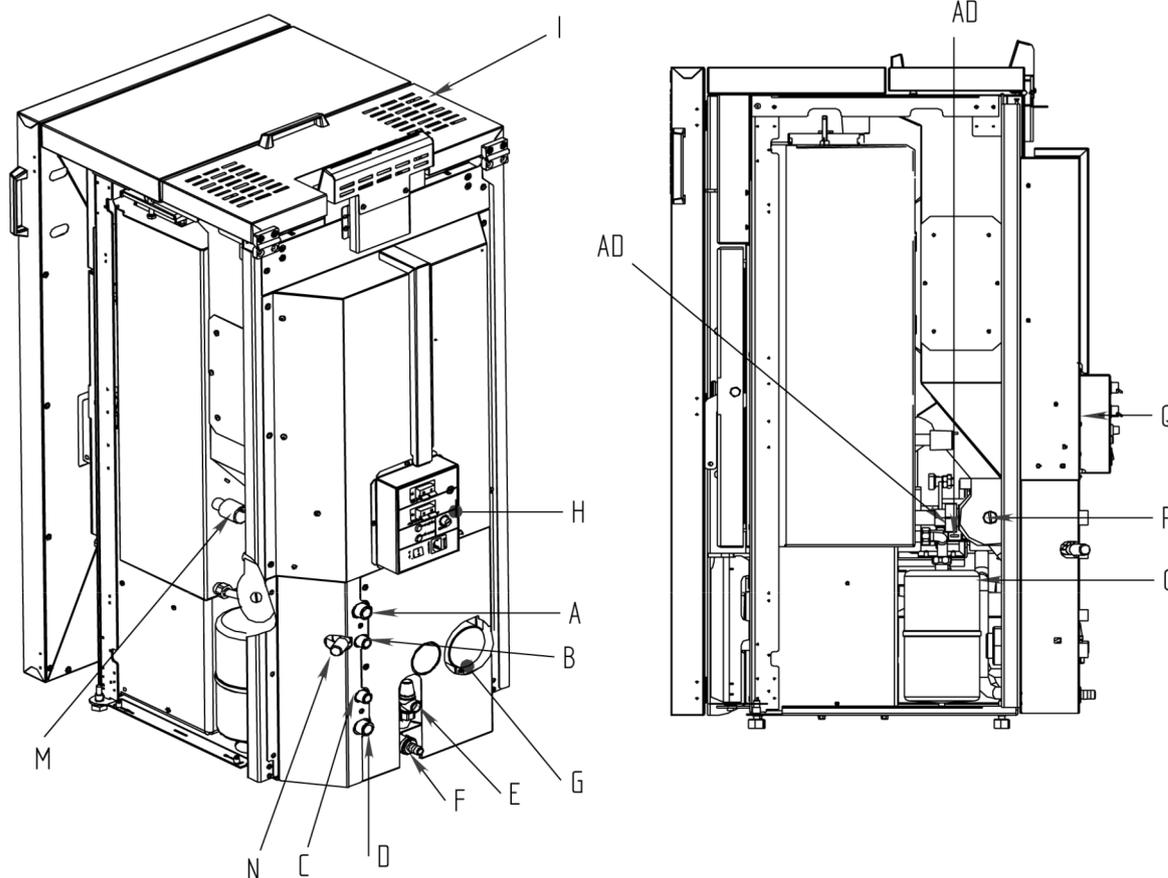
Le chargement peut être effectué même lorsque l'appareil est allumé, cependant, la vis sans fin de chargement présente en fond de réservoir étant en mouvement et la zone entourant le réservoir pouvant être très chaude, l'opération de chargement du réservoir doit être effectuée avec soin et prudence.

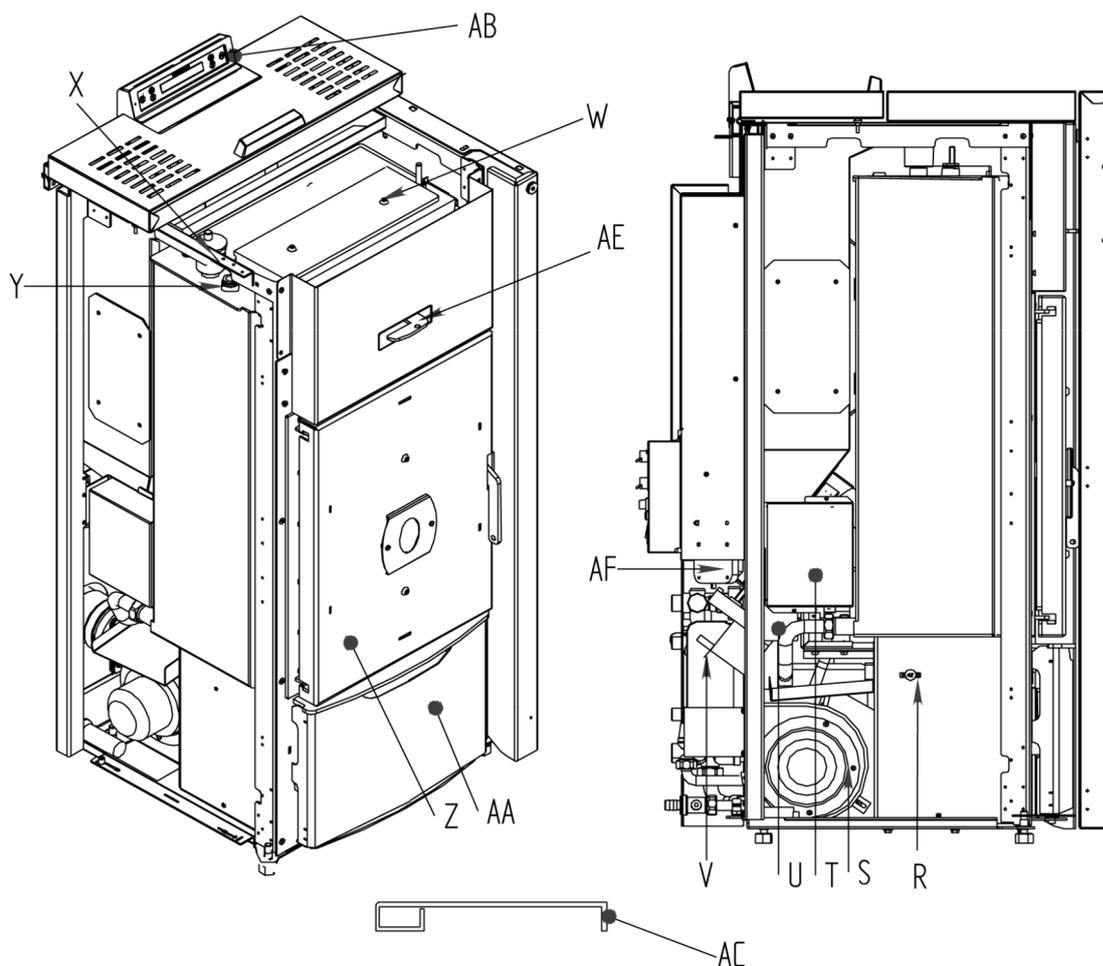


Lors des périodes d'inutilisation et une fois par mois, vider complètement le réservoir et nettoyer la zone de la vis avec un aspirateur.



4.4 COMPOSANTS PRINCIPAUX





A	ENTREE CHAUFFAGE 3/4" F	R	THERMOSTAT 42°C
B	ENTREE EAU SANITAIRE 1/2" (seulement avec option kit eau sanitaire)	S	EXTRACTEUR DES FUMÉES
C	SORTIE EAU SANITAIRE 1/2" (seulement avec option kit eau sanitaire)	T	CARTE ELECTRONIQUE
D	SORTIE CHAUFFAGE 3/4"	U	BRÛLEUR BREVETE PELLETPower
E	SOUPAPE DE SÉCURITÉ TARÉE À 3 BAR 1/2"	V	MOTEUR DE VIS SANS FIN
F	VIDANGE/REPLISSAGE 3/4"	W	TRAPPE D'INSPECTION TURBOLATEURS
G	SORTIE DES FUMÉES 80MM	X	PURGEUR AUTOMATIQUE
H	THERMOSTAT DE SECURITE 100°C	Y	SONDE PTC ET SONDE DU THERMOSTAT DE SECURITE 100°C
I	RÉSERVOIR PELLETS	Z	BRULEUR BREVETE
M	SONDE PRESSON	AA	TIROIR A CENDRES
N	REPLISSAGE EAU SANITAIRE (seulement avec option kit eau sanitaire)	AB	PANNEAU DE COMMANDE
O	VASE D'EXPANSION 2,5 L (protection de la chaudière)	AD	RESISTANCE D'ALLUMAGE
P	CIRCULATEUR	AE	RACLEUR DES TURBOLATEURS
Q	PANNEAU POSTERIEUR	AF	PRESSOSTAT DES FUMÉES

PRESSOSTAT DES FUMÉES

Dispositif de sécurité qui arrête le moteur de la vis sans fin lors de l'obstruction du conduit d'évacuation des fumées

SONDE DE TEMPÉRATURE DES FUMÉES

Elle relève la température de sortie des fumées et autorise le passage de la phase START à la phase WORK.

VASE D'EXPANSION

Il s'agit d'un dispositif de sécurité compensant l'augmentation de volume de l'eau dans l'appareil liée à l'augmentation de sa température.

THERMOSTAT DE PROTECTION À RÉARMEMENT MANUEL

Si la température dépasse 98°C, la vis sans fin sera bloquée. Après avoir vérifié et résolu les causes de la surchauffe, dévisser le bouchon et appuyé sur le bouton de réarmement. La température doit obligatoirement être inférieure à 73°C.

BOUGIE D'ALLUMAGE

Elle se met en fonction lors de la phase START et chauffe l'air jusqu'à 800°C pour déclencher le démarrage de la combustion.

MOTEUR DE NETTOYAGE DU BRULEUR

Il est actionné à intervalles réguliers et permet d'augmenter la performance et maintenir la propreté du brûleur.

PURGEUR AUTOMATIQUE

Élimine sans intervention manuelle les résidus d'air à l'intérieur du corps de l'appareil afin d'éviter la corrosion due à l'oxygène, les bruits générés par le transit de l'air et d'autres dysfonctionnements.

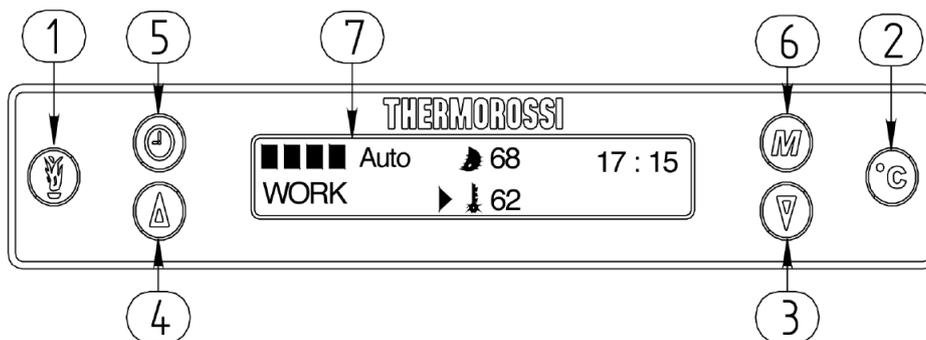
SOUPEPE DE SÉCURITÉ TARÉE À 3 BAR

Si la pression dépasse 3 bar, la soupape s'ouvre et évacue l'excès de pression afin de protéger l'appareil et ses composants. Vérifier et résoudre les causes de la surpression avant de redémarrer l'appareil. Il est conseillé de raccorder la soupape à l'égout.

CIRCULATEUR

Permet de transmettre l'eau chaude de l'appareil à l'installaton. Son activation est indiquée par la présence du symbole du circulateur présent sur le display.

4.5 PANNEAU DE COMMANDE



TOUCHES

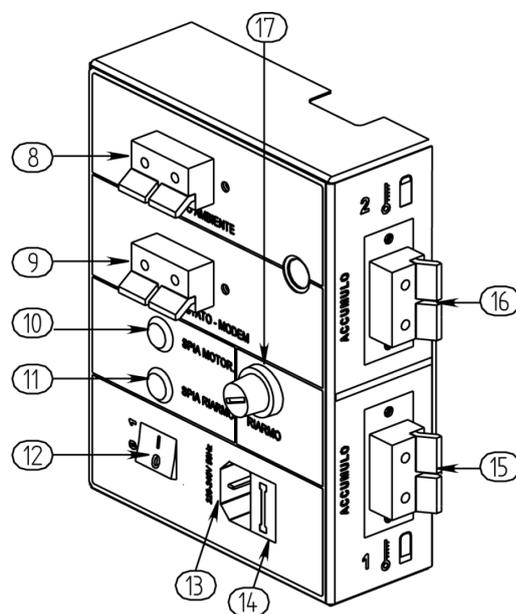
(1)	Touche « Flamme » : touche d'allumage, de réglage de la puissance et d'extinction de l'appareil. Il est possible de sélectionner 5 niveaux de puissance et le mode AUTO.
(2)	Touche Température «°C» : touche de paramétrage de la température de l'eau dans l'appareil. Il est possible de paramétrer la température que doit atteindre l'appareil. La fourchette de réglage s'étend de 65°C à 73°C. Cette valeur est affichée sur le display, à côté du symbole . En appuyant à plusieurs reprises sur cette touche, le display affiche consécutivement 65, 66, etc. jusqu'à 73 avant de revenir à 65. La température mesurée par la sonde interne de la chaudière est affichée sur le display à côté du symbole .
(3)(4)	Touches de programmation « Haut » et « Bas ».
(5)	Touche « Horloge » : permet l'activation et la désactivation de la programmation.
(6)	Touche « Menu » : permet d'accéder au menu principal : - DATA Paramétrage du jour et de l'heure - CRONO Paramétrage de la programmation - LIVELLO Paramétrage d'ajustement de la vitesse d'extraction - THERMOCONTROL Paramétrage de température de consigne pour les sondes externes S1 et S2 placées sur le ballon accumulateur Thermocell (non inclus) - ITALIANO Paramétrage de la langue

(7)

Display	Affichage des températures, des phases de fonctionnement, des niveaux de puissances, des programmations, des menus, etc.
- START	Phase d'allumage (environ 20 minutes) durant laquelle l'appareil se règle automatiquement indépendamment des paramètres
- WORK	Phase durant laquelle l'appareil exprime la puissance affichée à travers l'indicateur
- OFF	Phase d'extinction. L'extracteur des fumées continue de fonctionner pendant un certain temps afin d'évacuer la chaleur et les fumées résiduelles avant que l'appareil ne se mette en veille
- STOP/WAIT ON	Affichage de l'heure
- Symbole  :	Circulateur activé (la température mesurée par la sonde interne est supérieure à 61°C)
- Symbole  :	Température mesurée par la sonde interne
- Symbole  :	Température souhaitée

4.6 PANNEAU POSTERIEUR

- (8) Prise de connexion non-active
- (9) Prise de connexion pour ThermoStart (non fourni)
- (10) Voyant de fonctionnement du moteur de vis sans fin
- (11) Voyant de déclenchement du thermostat de surchauffe
- (12) Interrupteur général
- (13) Prise d'alimentation du 220-240V 50Hz
- (14) Fusible général 3,15A
- (15) Bornier de connexion Sonde 1
- (16) Bornier de connexion Sonde 2
- (17) Bouchon à visser protégeant le bouton de réarmement du thermostat de surchauffe. Dans le cas d'une surchauffe ce thermostat de sécurité bloque le chargement des granulés. La remise en route nécessite l'abaissement de la température ainsi que l'élimination des causes qui ont engendrées la surchauffe.



5 MONTAGE

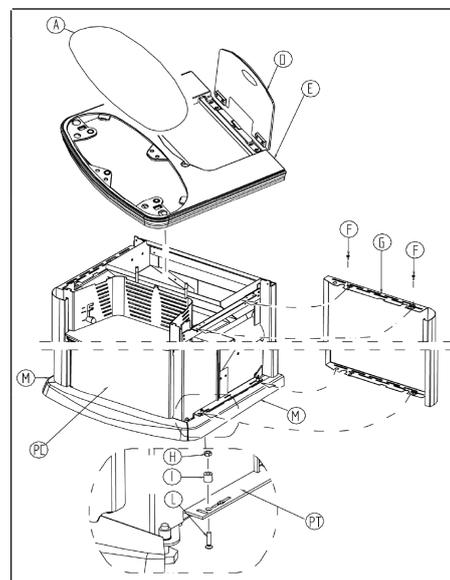


Pour désolidariser l'appareil de la palette il peut être nécessaire de démonter le revêtement et de dévisser les vis qui fixent l'appareil à la palette en bois.

5.1 H2O METALCOLOR ET H2O EASY

Après avoir positionné et mis à niveau l'appareil en agissant sur les pieds, effectué les branchements à l'installation de chauffage et à l'installation électrique, il sera nécessaire de procéder au montage du revêtement en procédant selon les illustrations:

- Ouvrir le couvercle (A)
- Ouvrir le couvercle (D), ôter ensuite la vis (C) et le couvercle (E)
- Fixer les 4 entretoises (I) sur la base inférieure avec les écrous M4 (H) et les vis M4x16 (L) fournis
- Régler les pieds du poêle et poser les socles (M) comme indiqué en ayant soin de les introduire sous le plateau (PT), vérifier ensuite qu'il est possible d'extraire la porte (PC) et au besoin, lever les pieds



- Monter les panneaux latéraux en introduisant d'abord les trous inférieurs sur les entretoises (I) précédemment fixées
- Fixer les vis (F) pour bloquer les panneaux latéraux (G)
- Remonter le couvercle en fonte (E), le couvercle (A) et fixer la vis (C)

Le modèle EASY est emballé avec le revêtement déjà monté.

5.2 H2O CERAMIQUE RETTANGOLI

Après avoir positionné et mis à niveau l'appareil en agissant sur les pieds, effectué les branchements à l'installation de chauffage et à l'installation électrique, il sera nécessaire de procéder au montage du revêtement en procédant selon les illustrations:

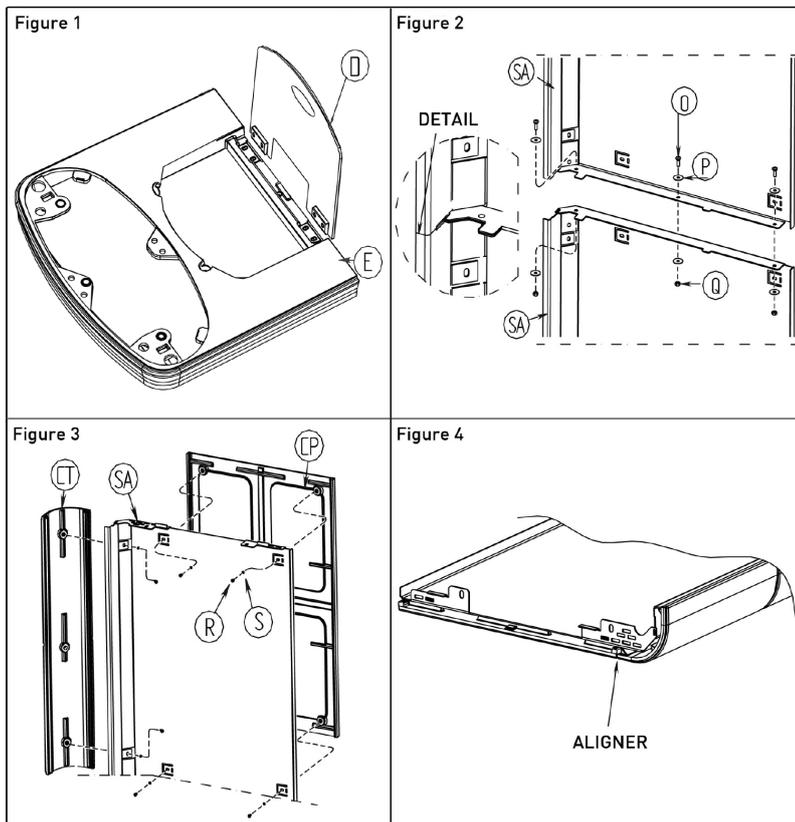
- Ouvrir le couvercle (D), ôter ensuite la vis (C) et le couvercle (E) (figure 1)
- Après avoir déballé le revêtement en céramique, fixer les carreaux céramiques plats motif rectangle (CP) et les éléments céramiques d'angle (CT) sur les supports en acier (SA) puis fixer les supports en acier entre eux en utilisant les vis M4x12 (O), les rondelles d.4 (P), les écrous M4 (Q) (figure 2). Pour les fixer il est nécessaire de les poser à plat en veillant à ce que les bords correspondent (voir détail de la figure 2)
- Fixer ensuite les carreaux céramiques plats sur le support en acier avec les vis M3x6 (R) et les rondelles correspondantes d.3 (S) en posant les céramiques à plat et côte à côte puis en posant le support acier dessus (figure 3). Fixer avec vis et rondelles. Il est recommandé de manipuler les carreaux céramiques avec soin afin d'éviter tout dommage accidentel
- Fixer ensuite les éléments céramiques d'angle sur le support en acier avec les vis M3x6 (R) et les rondelles correspondantes d.3 (S) (figure 3) en fixant les carreaux céramiques sur les supports en acier (SA) avec les vis et les rondelles (figure 4). Aligner avec les carreaux céramiques plats.
- Ne pas trop serrer les vis M3x6 (R) pour ne pas casser les carreaux céramiques (dommage non couvert par la garantie)
- Régler les pieds de l'appareil
- Poser les socles (M) figures 5 et 6) en vérifiant ensuite que l'ouverture de la porte (PC) ne rencontre aucun obstacle. Lever les pieds si nécessaire. Monter les côtés avec les céramiques en introduisant d'abord les plis inférieurs sur la base en fixant les 2 vis (F) supérieures.
- Procéder au montage du couvercle (E) en le fixant avec la vis (C) (figure 1)
- Pour finir, poser la céramique supérieure

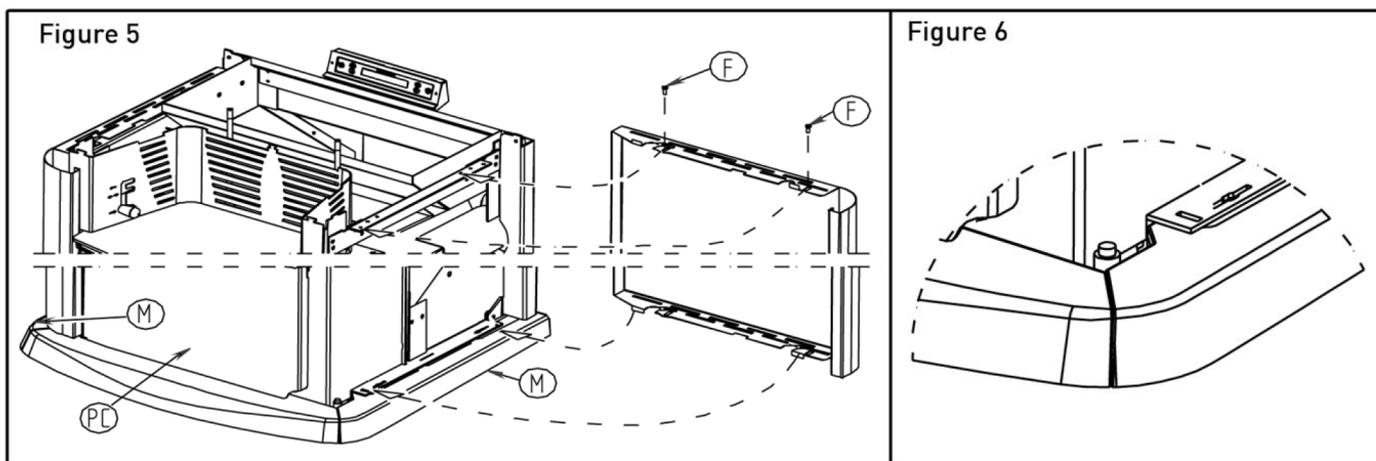


Il est nécessaire d'assembler les carreaux céramiques latéraux (CP) et le support en tôle (SA) avec une attention particulière de manière à éviter toute flexion anormale susceptible de provoquer des cassures, non couvertes par la garantie.



Des petites imperfections sur la surface des carreaux de faïence comme des piqûres, craquelures et nuances de couleur sont des signes tout à fait normaux, distinctifs du travail artisanal et qui font de chaque pièce un exemplaire unique.



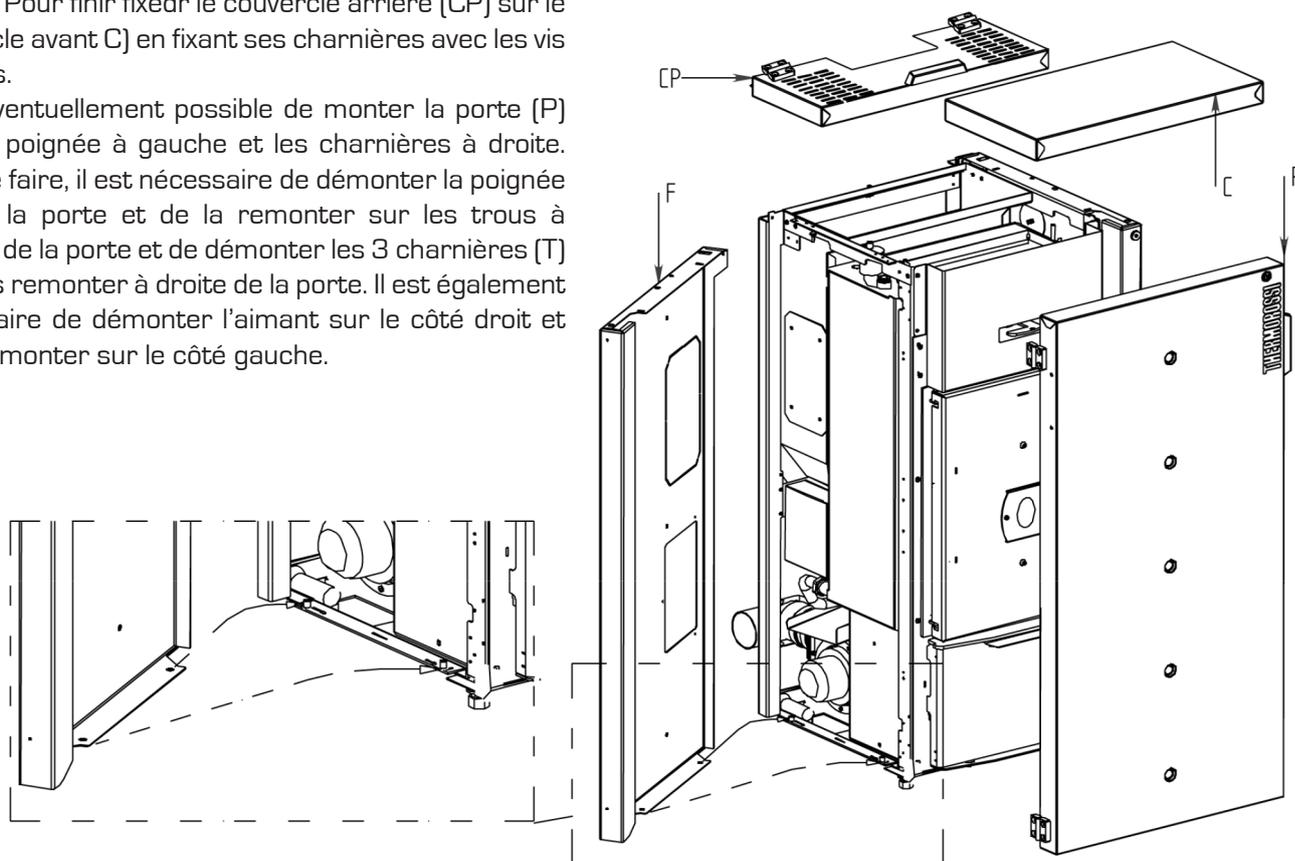


5.3 COMPACT

Après avoir positionné et mis à niveau l'appareil en agissant sur les pieds, effectué les branchements à l'installation de chauffage et à l'installation électrique; il sera nécessaire de procéder au montage du revêtement en procédant selon les illustrations:

- Retirer la pellicule qui protège le revêtement.
- Procéder au montage des 2 côtés (F) latéraux en introduisant les 2 trous du pli inférieur sur les chevilles de la base et en fixant les 2 vis supérieures.
- Fixer le couvercle avant (C) en l'emboîtant sur les côtés.
- Fixer la porte (P) au côté gauche en utilisant les charnières et les vis fournies.
- Pour finir fixer le couvercle arrière (CP) sur le couvercle avant C) en fixant ses charnières avec les vis fournies.

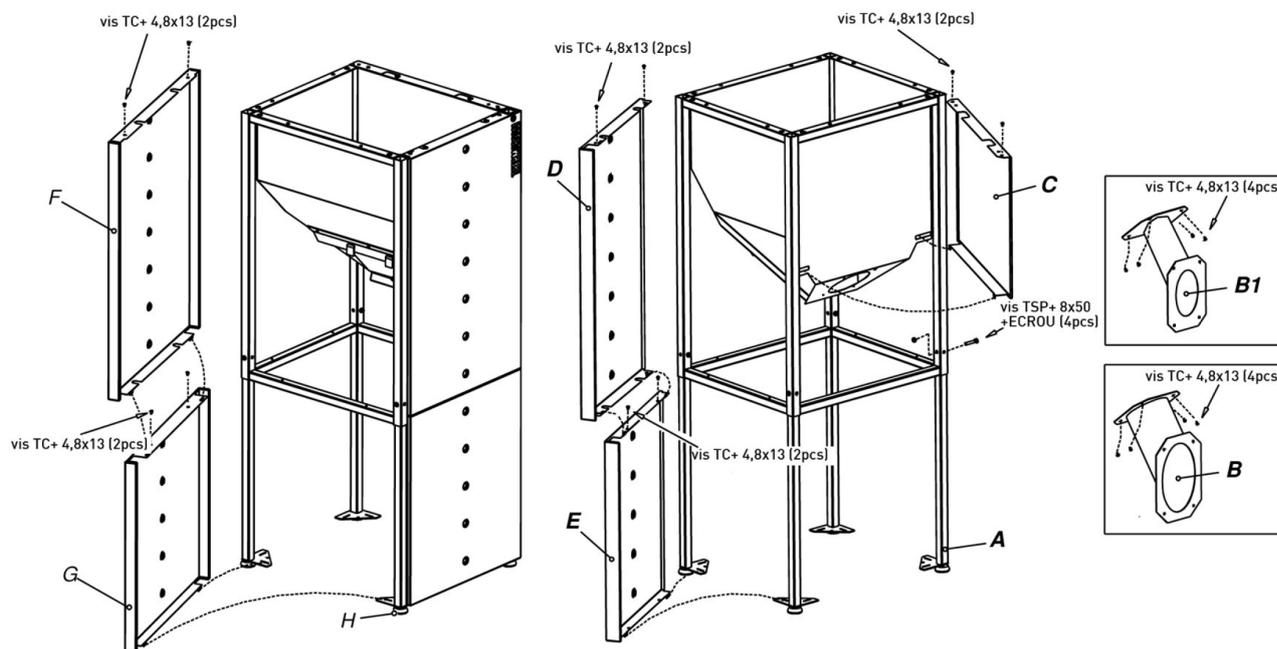
Il est éventuellement possible de monter la porte (P) avec la poignée à gauche et les charnières à droite. Pour ce faire, il est nécessaire de démonter la poignée (M) de la porte et de la remonter sur les trous à gauche de la porte et de démonter les 3 charnières (T) pour les remonter à droite de la porte. Il est également nécessaire de démonter l'aimant sur le côté droit et de le remonter sur le côté gauche.



RESERVOIR ADDITIONNEL COMPACT

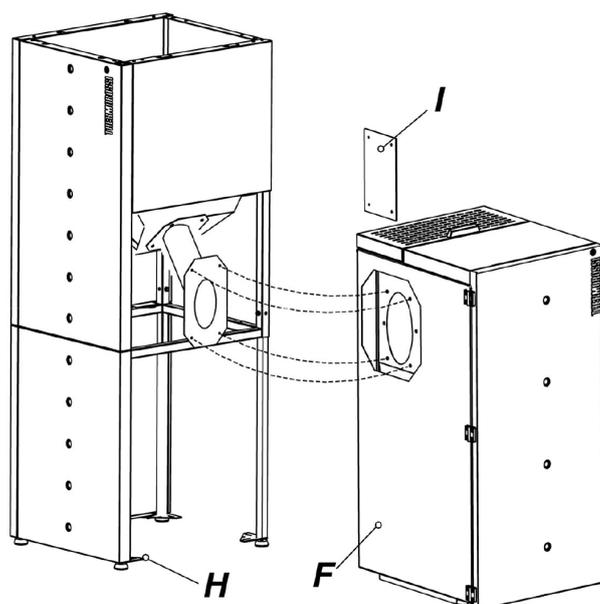
Si l'on souhaite éventuellement augmenter la durée d'autonomie de la chaudière, il est possible d'installer un ou deux réservoirs additionnels sur les côtés. Chaque réservoir additionnel peut contenir jusqu'à 100 kg de granulés. Après avoir retiré le réservoir de son emballage, procéder au montage comme suit :

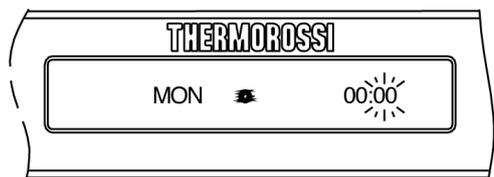
- Fixer les 4 pieds télescopiques (A) à l'aide de la visserie fournie (Vis TSP + 8X50)
 - Monter ensuite la goutte des granulés (attention utiliser la goutte B1) sur le réservoir à l'aide des vis fournies (Vis TC + 4,8X13)
 - Procéder au montage du panneau (C) en introduisant d'abord les plis inférieurs dans les trous du réservoir et en le fixant ensuite avec les vis fournies (Vis TC + 4,8X13)
 - Procéder de la même façon pour fixer le panneau (E) à l'aide des vis fournies (Vis TC + 4,8X13)
 - Procéder ensuite au montage du panneau (D) en introduisant d'abord les trous rectangulaires inférieurs sur les plis du plateau (E) et en le fixant avec les vis fournies (Vis TC + 4,8X13)
- Les panneaux (D) et (E) peuvent être montés aussi bien à droite qu'à gauche de la goutte des granulés (B1), s'ils sont fixés à droite le réservoir additionnel devra être monté à droite de la chaudière
- Fixer le panneau (G) en introduisant d'abord les plis inférieurs sur les petits piedset en le fixant ensuite à l'aide des vis fournies (Vis TC + 4,8X13)
 - Procéder ensuite au montage du panneau (F) en introduisant les plis inférieurs sur les trous du panneau (G)



Après avoir complété le montage du réservoir additionnel, il est nécessaire d'assembler le réservoir avec la chaudière :

- Détacher la portion octogonale en tôle prédécoupée du côté (F) de la chaudière
- Ôter le bouchon (I) du réservoir en dévissant les vis qui y sont fixées
- Approcher le réservoir additionnel de la chaudière en réglant les pieds (H) de manière à ce que l'assemblage soit satisfaisant
- Fixer le tout à l'aide des vis précédemment enlevées du bouchon (I)

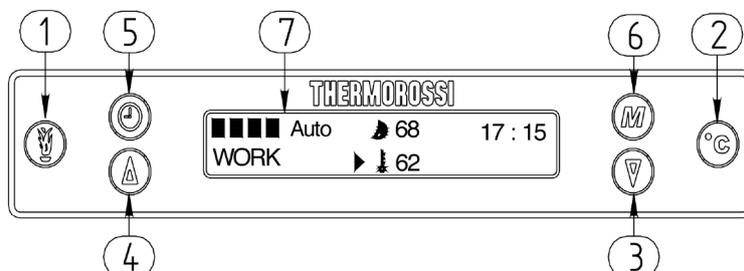




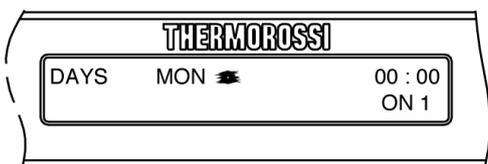
La mention «00» apparait et clignote, utiliser les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner les minutes souhaitées. Confirmer en appuyant sur la touche «°C».

Le réglage du jour et de l'heure est terminé, appuyer plusieurs fois sur la touche «Menu» (6), l'afficheur indique l'état de fonctionnement de l'appareil.

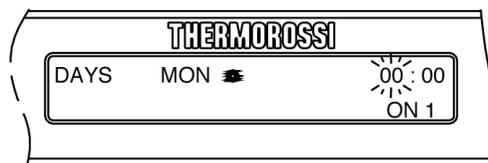
6.1.2 PROGRAMMATION



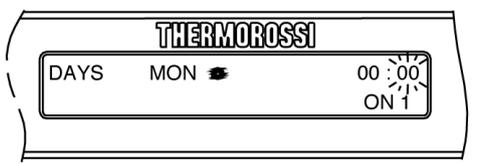
Il est possible de programmer pour chaque jour jusqu'à 3 cycles de fonctionnement à des horaires différents. Lors de son allumage programmé, l'appareil se place au niveau de puissance sur lequel il était paramétré lors de la dernière extinction.



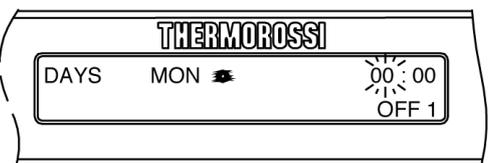
Appuyer sur la touche «Menu» (6), jusqu'à l'apparition de la mention «CRONO», après quelques instants les mentions «MON», «ON1» et «00.00» apparaissent. Il est possible d'accéder directement au jour souhaité en appuyant sur la touche «Flamme». Confirmer en appuyant sur la touche «°C».



La mention «00» clignote. Utiliser les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner les heures de l'horaire d'allumage souhaité pour le premier cycle du jour sélectionné. Confirmer en appuyant sur la touche «°C».



La mention «00» clignote. Utiliser les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner les minutes de l'horaire d'allumage souhaité pour le premier cycle du jour sélectionné. Confirmer en appuyant sur la touche «°C».



La mention «OFF1» apparait et la mention «00» clignote. Utiliser les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner les heures de l'horaire d'extinction souhaité pour le premier cycle du jour sélectionné. Confirmer en appuyant sur la touche «°C». Procéder de la même manière que précédemment pour paramétrer les minutes.

Le premier cycle du lundi est maintenant enregistré. Procéder de la même manière pour paramétrer, si nécessaire, les 2 autres cycles «ON2/OFF2» et «ON3/OFF3». Procéder ensuite de manière identique pour les autres jours.



ATTENTION : Pour ne pas utiliser ou annuler un cycle, il suffit de placer HEURE et MINUTES sur «00», pour cette raison il n'est pas possible d'utiliser «00.00» (minuit) comme horaire d'allumage ou d'extinction. En outre, l'appareil ignore toute commande «ON» ou «OFF» si un horaire «OFF» identique ou antérieur à l'horaire «ON» est paramétré.



ATTENTION : Comme pour chaque démarrage, le brûleur doit être propre lors du démarrage programmé. Le manque d'entretien réduit la durée de vie de la résistance d'allumage. Pour la même raison, il est déconseillé de paramétrer des cycles de moins de 2h.

6 MISE EN ROUTE



Votre appareil a obtenu le marquage CE et a subi un test de fonctionnement d'une durée d'1 heure avant d'être conditionné pour l'expédition.

Il ne doit pas être utilisé par les enfants, les personnes ayant des capacités mentales ou physiques réduites, les personnes n'ayant pas pris connaissance des instructions pour l'utilisation et l'entretien contenues dans ce manuel.



Avant chaque utilisation, contrôler que le brûleur soit bien propre et correctement positionné dans son logement. Vérifier en outre que les tiroirs des cendres soient propres et bien fermés et que la porte du foyer soit bien fermée.

Durant le fonctionnement, la porte du foyer doit rester constamment bien fermée. Il est absolument interdit d'ouvrir la porte pendant le fonctionnement.

Pendant le fonctionnement, le conduit des fumées peut atteindre des températures élevées : Ne pas le toucher. Pendant le fonctionnement, l'appareil peut atteindre des températures élevées : manipuler avec précaution. Ne pas s'exposer à l'air chaud pendant longtemps et ne pas trop chauffer la pièce où l'appareil est installé. Ne pas exposer directement plantes ou animaux au flux d'air chaud. Ne pas utiliser d'élément extérieur pour allumer l'appareil : l'allumage doit se produire de manière automatique, comme prévu et indiqué dans ce manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Ne pas verser directement des granulés ou tout autre matériel dans le brûleur.

Ne pas déposer d'objets qui ne résistent pas à la chaleur ou inflammables ou combustibles aux alentours du poêle. Ne pas utiliser le produit pour sécher des vêtements.

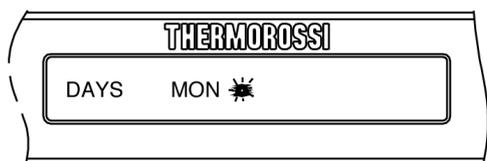
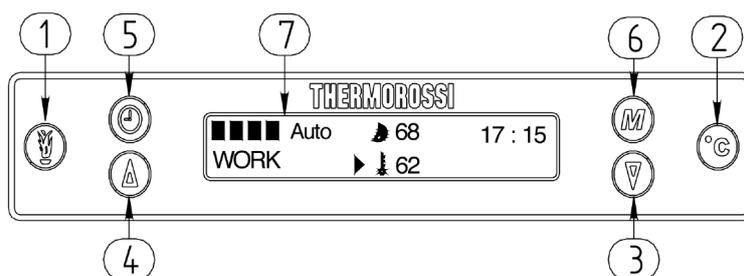
Ne pas débrancher le poêle du réseau électrique et/ou d'éteindre l'appareil au moyen de son interrupteur général (position «O») pendant son fonctionnement.

La mise route devra impérativement être réalisée par un installateur qualifié.

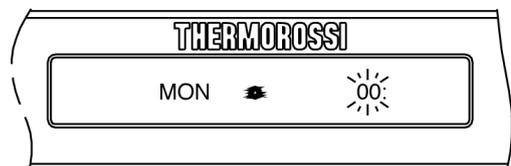
6.1 PARAMETRES

L'appareil doit être alimenté et l'interrupteur arrière en position 1. Le display doit afficher l'écran d'accueil présentant le statut de fonctionnement (WORK, START, OFF, etc).

6.1.1 JOUR ET HEURE

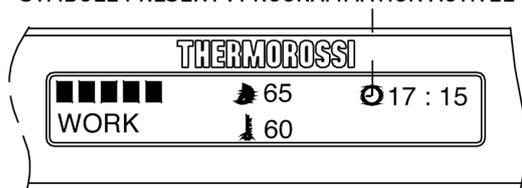


Appuyer une fois sur la touche « Menu » [6], la mention «DATA» apparait et clignote, après quelques instants les mentions «DAYS» et «MON» apparaissent. Utiliser les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner le jour courant : MON → lundi, TUE → mardi, WED → mercredi, THU → jeudi, FRI → vendredi, SAT → samedi, SUN → dimanche. Confirmer en appuyant sur la touche «°C».

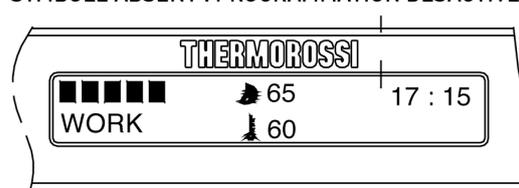


La mention «00» apparait et clignote, utiliser les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner l'heure souhaitée. Confirmer en appuyant sur la touche «°C».

SYMBOLE PRESENT : PROGRAMMATION ACTIVEE



SYMBOLE ABSENT : PROGRAMMATION DESACTIVEE

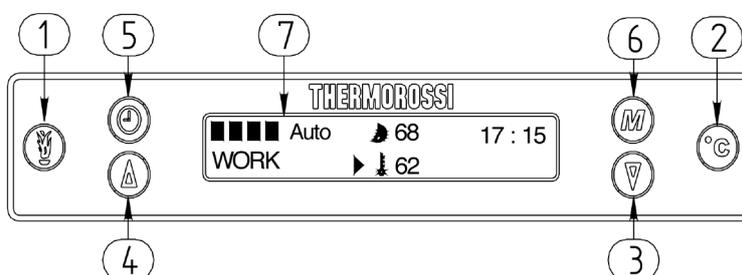


Pour être opérante, la programmation doit être activée, pour activer/désactiver le programmation, appuyer sur la touche «Horloge». Programmation activée : la mention «ON CRONO» apparait momentanément sur le display et une horloge apparait à côté de l'heure courante. Programmation désactivée : la mention «OFF CRONO» apparait momentanément sur le display et le voyant disparaît.



Lors d'un démarrage programmé, le poêle se place automatiquement sur la puissance de combustion paramétrée lors de l'extinction programmée précédente. Si l'appareil a été éteint manuellement, l'appareil se placera sur la puissance de combustion minimum lors du démarrage programmé suivant.

6.1.3 LANGUE



Appuyer sur la touche «Menu» [6], jusqu'à l'apparition de la mention «ITALIANO». Il est possible de sélectionner la langue souhaitée en appuyant sur la touche «Bas». Confirmer en appuyant sur la touche «°C».

6.1.4 VITESSE D'EXTRACTION



La modification de ce paramètre a une influence sur les performances et sur le fonctionnement correct de l'appareil. Afin d'utiliser l'appareil en toute sécurité, il est impératif de prendre conseil auprès de l'installateur qualifié avant toute modification.

Cet appareil est réglé en usine pour optimiser ses performances. En situation normale le paramétrage d'usine « LEVEL 1 » est optimal. Dans certaines situations exceptionnelles il est possible de modifier la vitesse d'extraction des fumées. Le niveau « LEVEL 2 » accélère la vitesse d'extraction des fumées (cas d'un combustible brûlant mal). Le niveau « LEVEL 0 » ralentit la vitesse d'extraction des fumées (cas très rare).

Appuyer sur la touche «Menu» [6] jusqu'à l'apparition de la mention «LEVEL», après quelques instants le niveau actuellement paramétré apparait. Sélectionner le niveau souhaité en appuyant sur la touche «Haut» tout en maintenant la touche «Bas» enfoncée.

Appuyer plusieurs fois sur la touche «Menu» [6] pour quitter.

6.1.5 PRESSION DE L'EAU

Il est possible d'afficher sur le display la pression de l'eau dans le générateur (voir le 7.6).

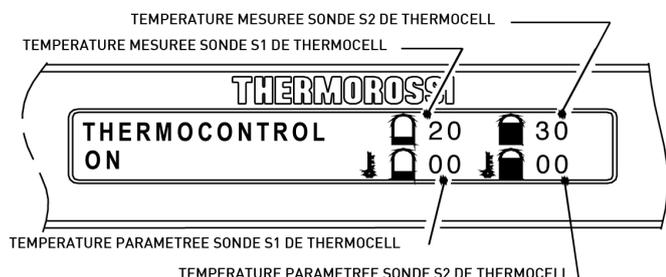
6.1.6 TEMPERATURE DE CONSIGNE DES SONDAS EXTERNES



La modification de ce paramètre a une influence sur les performances et sur le fonctionnement correct de l'appareil. Afin d'utiliser l'appareil en toute sécurité, il est impératif de prendre conseil auprès de l'installateur qualifié avant toute modification.

Appuyer sur la touche «Menu» [6] jusqu'à l'apparition de la mention «THERMOCONTROL», après quelques instants

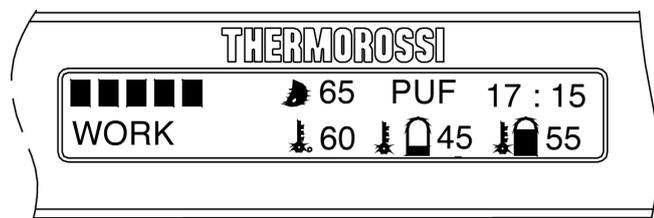
la mention «THERMOCONTROL ON» ou «THERMOCONTROL OFF» apparait. En appuyant sur les touches «Haut» et «Bas» vous pouvez activer ou désactiver la fonction «THERMOCONTROL». Confirmer en appuyant sur la touche «°C». Après avoir sélectionné «THERMOCONTROL ON», le display affiche les informations de la température des sondes externes.



La mention «00» clignote. Utiliser les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner la température de consigne souhaitée pour la sonde externe 1, sonde basse de l'accumulateur. Confirmer en appuyant sur la touche «°C».

La mention «00» clignote. Utiliser les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner la température de consigne souhaitée pour la sonde externe 1, sonde basse de l'accumulateur. Confirmer en appuyant sur la touche «°C».

La mention «00» clignote. Utiliser les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner la température de consigne souhaitée pour la sonde externe 2, sonde haute de l'accumulateur. Confirmer en appuyant sur la touche «°C».



Lorsque «THERMOCONTROL ON» est sélectionné, la mention «PUF» apparait, ainsi que les températures mesurées par mes sondes externes S1 et S2.

ATTENTION



Lorsque «THERMOCONTROL ON» est sélectionné, les allumages et extinctions sont commandés exclusivement par les températures de consigne paramétrées. Les allumages et extinctions manuels ainsi que les allumages et extinctions commandés par un thermostat d'ambiance additionnel ou un chronothermostat additionnel sont ignorés.

Lorsque «THERMOCONTROL ON» est sélectionné, la fonction «SUN OUT» est activée simultanément [voir chap. 7.1].

6.2 PREMIER ALLUMAGE



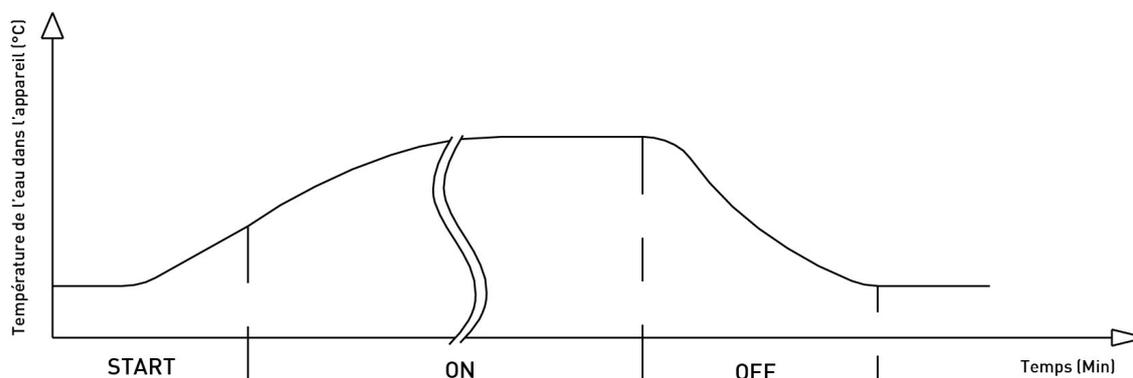
Lors des premières mises en route, l'appareil est susceptible de produire une forte odeur. Celle-ci est due à l'échauffement des peintures et autres joints. Aérer suffisamment le local pour l'évacuer. Cette odeur disparaît après une dizaine d'heures d'utilisation environ.

Lors de la première mise en route, il peut être nécessaire d'effectuer 2 fois la phase d'allumage, la vis est en effet complètement vide et doit d'abord se remplir. Avant d'effectuer le deuxième allumage vider et nettoyer le brûleur. Cette même opération doit être réalisée en cas de vidage complet du réservoir.

7 UTILISATION

7.1 PHASES DE FONCTIONNEMENT

START	<p>PHASE D'ALLUMAGE</p> <p>Cette phase dure environ 20 minutes, durant cette période le générateur est programmé pour effectuer l'allumage de la flamme, les variations de puissance au niveau du foyer ne sont pas prises en compte.</p>
WORK	<p>PHASE DE FONCTIONNEMENT</p> <p>Les indications de fonctionnement de l'appareil sont indiquées sur le display. Cette phase peut être interrompue par le dépassement du seuil de 80°C.</p>
OFF	<p>PHASE D'EXTINCTION</p> <p>Cette phase dure environ 20 minutes et consiste en l'extinction de l'appareil et sa position éteinte. Le balayage du brûleur est rapide dans le but d'éteindre rapidement et définitivement les braises présentes dans le brasero. La température du générateur diminue progressivement.</p>
STOP	<p>PHASE D'EXTINCTION TEMPORAIRE</p> <p>Si la température de l'eau dans l'appareil dépasse les 80°C, la phase STOP se déclenche. L'appareil s'éteint temporairement. Il redémarrera automatiquement avec une phase START lorsque la température redescendra à 58°C. La phase STOP doit être considérée comme une pré-alerte de surchauffe et implique un réallumage.</p>
WAIT ON	<p>PHASE DE REDEMARRAGE A CHAUD</p> <p>En cas de demande de démarrage alors que la température de l'eau dans l'appareil est supérieure à 63°C, l'appareil se place en WAIT ON et ne démarre pas. Lorsque la température redescendra à 58°C, l'appareil démarrera avec une phase START.</p>
SUN OUT	<p>PHASE DE REFROIDISSEMENT</p> <p>Cette phase n'est active que lorsque la fonction «THERMOCONTROL ON» est activée. Dans le cas où des capteurs solaires thermiques provoqueraient une surchauffe de l'accumulateur, et que la sonde haute (S2) détecteraient une température supérieure à 80°C, SUN OUT et le symbole ► s'affichent sur le display. Le circulateur et l'extracteur de fumées se mettent en route dans le but de refroidir l'accumulateur. Lorsque la température de la sonde S2 de l'accumulateur redescendra à 65°C, la mention SUN OUT disparaît, le circulateur et l'extracteur de fumées s'arrêtent.</p>



7.2 ALLUMAGE DE L'APPAREIL



Avant d'utiliser l'appareil :

- Toujours vérifier la propreté du braséro, il doit être propre avant chaque allumage. Ni dépôt ni pellets ne doivent être présents dans le braséro.
- Vérifier que tous les composants mobiles sont à leur place; ôter également les étiquettes et tout éventuel

matériel autocollant appliqué sur la vitre. Veiller par ailleurs à ce que les branchements électriques aient été réalisés selon les règles de l'art. S'assurer également (au démarrage comme durant toutes les phases de fonctionnement) que la porte du foyer et les tiroirs à cendre sont bien fermés.

- S'assurer que l'installation hydraulique a été réalisée correctement et est dotée d'un vase d'expansion suffisant pour garantir une parfaite sécurité. Tout éventuel dommage relatif à l'installation et/ou à l'appareil ne sera pas couvert par la garantie. Le vase d'expansion présent dans l'appareil est destiné à protéger uniquement l'appareil contre les dilatations thermiques subies par l'eau contenues dans l'appareil.



- Alimenter électriquement l'appareil et commuter l'interrupteur placé à l'arrière de l'appareil en position «1» (= allumé).

- Remplir l'installation au moyen du robinet de chargement. La pression recommandée est 0,8bar à 1bar. La phase de chargement de l'eau doit avoir lieu simultanément à la sortie de l'air. L'opération de purge peut être accélérée en agissant avec un tournevis ou une pointe sur le purgeur automatique.

- Vérifier le raccordement et la conformité de l'évacuation des fumées.

- Introduire une quantité suffisante de granulés dans le réservoir.

- Appuyer sur la touche «Flamme» : la phase d'allumage démarre, le display indique « START ».

- Vérifier à nouveau la pression à l'intérieur de l'appareil et éliminer au besoin les bulles d'air présentes.

Appuyer sur la touche «Flamme» : la phase d'allumage démarre et la mention « START » s'affiche.

En appuyant à plusieurs reprises sur la touche «Flamme» il est possible de paramétrer le niveau de puissance de l'appareil et de se placer en mode AUTO. Les niveaux et le mode AUTO ne seront activés qu'une fois que la phase START sera terminée. En effet, durant les 20 minutes de la phase d'allumage les niveaux de puissance sont ignorés afin de garantir la qualité de l'allumage. La résistance électrique commence alors à chauffer et les premiers granulés commencent à tomber dans le brûleur.

Vérifier à nouveau la pression à l'intérieur de l'appareil et éliminer au besoin les éventuelles bulles d'air présentes.



La phase d'allumage (mention « START » affichée) dure environ 20 minutes, durant cette phase l'appareil ignore toutes les commandes qui lui sont transmises. Après ce laps de temps, l'afficheur indique «ON». La transmission de chaleur se fait selon le principe d'anti-condensation. L'activation du circulateur n'est possible qu'une fois la température de 61°C dépassée.



Si l'appareil ne s'allume pas correctement, vérifier l'état de propreté du brûleur et de la résistance électrique. Il est très important que le petit tube servant de logement à la résistance soit bien propre, il doit être dépourvu d'incrustations et de poussière. L'opération doit être effectuée de préférence avec un aspirateur.

7.3 PLAGE DE REGULATION

La plage de régulation est modifiée par pulsion de la touche «°C» en modifiant la température limite haute aussi appelée température souhaitée. Cette température n'est prise en compte qu'en mode AUTO, elle est ignorée en mode MANUEL.

La température limite haute est réglable de 65°C à 73°C. A chaque pression sur la touche «°C» la température augmente de 1°C. Le display indique la température limite haute paramétrée à côté du symbole .

La température limite haute optimale est variable en fonction de l'ensemble de l'installation de chauffage. Il n'est pas nécessaire de paramétrer une température élevée si les conditions du milieu ne le requièrent pas. Le temps et l'expérience acquise au fur et à mesure dans l'utilisation de l'appareil permettent de déterminer la température limite haute la plus appropriée.



La transmission de chaleur se fait selon le principe d'auto-condensation: l'activation de la pompe est réalisée au-dessus d'un seuil qui, dans ce cas spécifique, est la température de 61°C. Activer la pompe à un seuil inférieur provoquerait la formation de condensation acide fatale pour la durée de vie du générateur. 61°C est donc la limite basse de la plage de réglage.

La température limite haute 65°C représente la valeur la plus basse de la plage de réglage, la température limite haute maximale sélectionnable est 73°C. Une fois la température limite haute est atteinte et/ou dépassée, l'appareil se met en puissance minimale. Si le seuil de 80°C est atteint la phase STOP est activée.

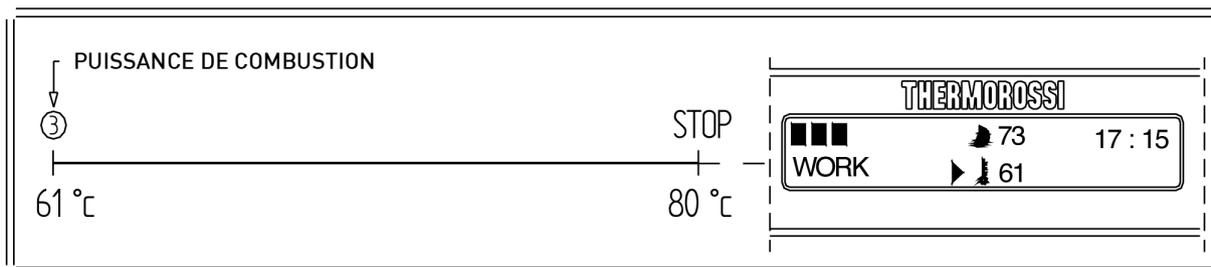
7.4 REGLAGE DE LA PUISSANCE DE COMBUSTION

Le niveau de puissance est modifié par pulsion de la touche «Flamme».

7.4.1 MODE MANUEL

Le fonctionnement manuel est indiqué sur l'afficheur uniquement par la présence des barres de puissance, le circulateur de l'installation s'active toujours à 61°C.

La puissance produite dans ce cycle reste toujours constante indépendamment de la puissance absorbée par l'installation. Il est donc possible qu'elle soit insuffisante ou trop importante par rapport à l'absorption de l'installation. Si la puissance est trop importante, la température peut atteindre le seuil de 80°C, l'appareil s'éteint alors momentanément en indiquant STOP sur l'afficheur. La réactivation se fera automatiquement à la température de 58°C.



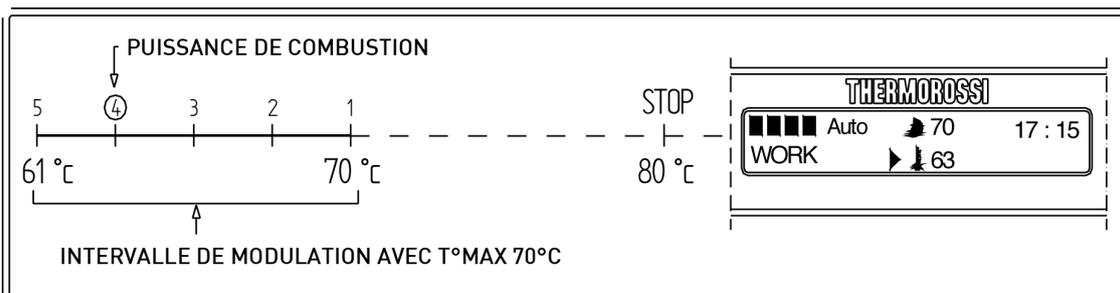
7.4.2 MODE AUTOMATIQUE

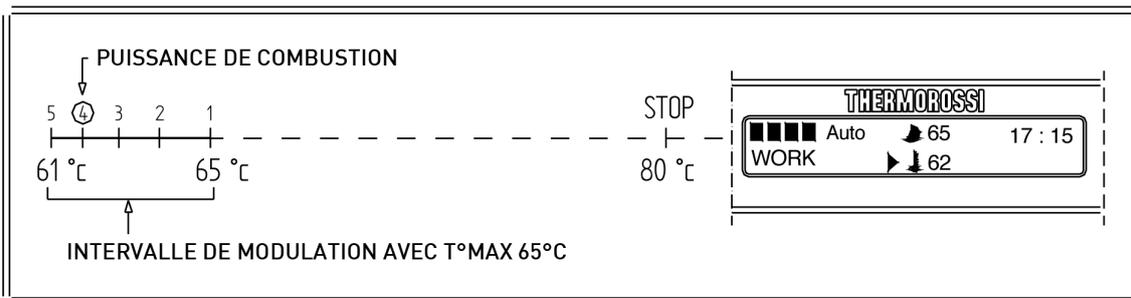
Avec le cycle automatique, le générateur exprime sa plus grande flexibilité de fonctionnement en optimisant la consommation de combustible.

Pour activer le cycle AUTO, sélectionner avec la touche «Flamme» les barres de puissance jusqu'à ce que l'afficheur indique AUTO. Durant le cycle AUTO l'appareil règle automatiquement la combustion en fonction de la température de l'eau dans la chaudière paramétrée au moyen de la touche «°C». Si par exemple, la température Tmax est 70°C, les cinq rapports de puissance seront automatiquement distribués entre 61°C et 70°C pour qu'à la température de 70°C, l'appareil fonctionne à puissance minimale. Si la valeur Tmax est augmentée ou diminuée au moyen de la touche «°C», tous les niveaux de puissance seront redistribués sur l'échelle de température.

Si la puissance de combustion n'est pas absorbée par l'installation au-delà de la température de 80°C, l'appareil s'éteint momentanément en affichant le message STOP sur l'afficheur. La réactivation se fera automatiquement à la température de 58°C.

La température limite haute est réglable de 65°C à 73°C. A chaque pression sur la touche «°C», la température augmente de 1°C. Le display indique la température limite haute paramétrée à côté du symbole . La température limite haute optimale est variable en fonction de l'ensemble de l'installation de chauffage. Il n'est pas nécessaire de paramétrer une température élevée si les conditions du milieu ne le requièrent pas. Le temps et l'expérience acquise au fur et à mesure dans l'utilisation de l'appareil permettent de déterminer la température limite haute la plus appropriée.





ATTENTION : L'entreprise décline toute responsabilité quant à la durée de vie de la résistance électrique au cas où elle serait sollicitée par un nombre excessif d'allumages. Il est donc conseillé de régler le niveau de puissance correctement afin d'éviter cet inconvénient.

7.5 EXTINCTION DE L'APPAREIL

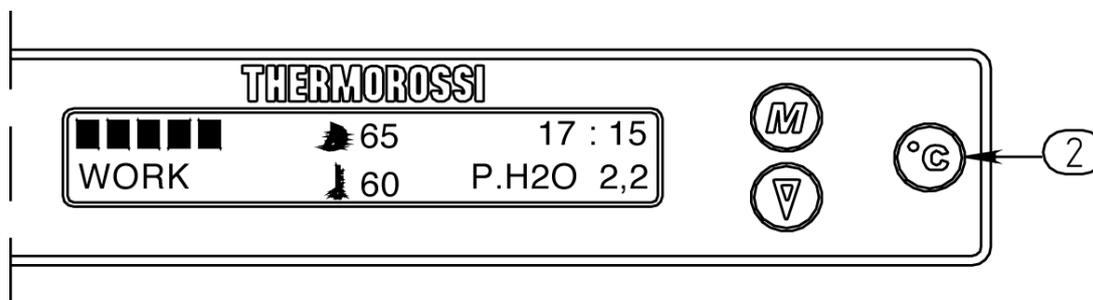
L'extinction de l'appareil s'effectue en appuyant sur la touche «Flamme» jusqu'à extinction de toutes les barres du display. La durée d'extinction de l'extracteur des fumées est d'environ 25 minutes.



Ne JAMAIS débrancher le générateur de la prise électrique pour éteindre l'appareil, cette opération pourrait engendrer la formation de fumée et de gaz avec risque d'explosion.

7.6 CONTROLE DE LA PRESSION DE L'EAU

L'appareil est doté d'un transducteur de pression qui permet de contrôler l'état de remplissage et de pression du circuit hydraulique. Pour afficher la pression à l'intérieur de la chaudière appuyer pendant 3 secondes sur la touche «°C» jusqu'à apparition de la mention «PH2O» suivi de la valeur exprimée en bars.



Si la pression du circuit diminue et atteint des valeurs trop basses, par exemple à cause d'une fuite, l'alarme PH2O s'enclenche. Dans ce cas l'appareil ne charge pas les granulés et l'extracteur des fumées fonctionne pendant quelques minutes pour éliminer l'éventuel produit de combustion. L'alarme s'éteint automatiquement si la pression reprend une valeur supérieure à 0,3 bar.

La pression conseillée à l'intérieur de la chaudière est de 0,8 à 1 bar. Le niveau de pression doit absolument rester sous 3 bar.

Au-dessus de ce seuil une soupape de sécurité automatique réglée à 3 bar intervient en libérant l'eau sous pression.

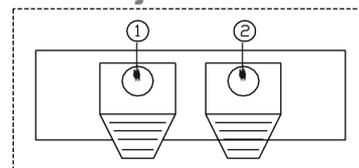


Il est nécessaire de raccorder la soupape de sécurité à une évacuation des eaux de manière à éviter tout dommage aux matériaux se trouvant à proximité en cas d'intervention de la soupape.

7.7 THERMOSTAT D'AMBIANCE THERMOSTART (OPTIONNEL)

A l'arrière de l'appareil se trouve le connecteur du ThermoStart (voir chapitre 4.6) :

[9] Chronothermostat ou modem



Les contacts sont définis contacts « secs » sans polarité et ne doivent jamais être alimentés à 230V. Si la carte est alimentée à 230V ou avec des voltages supérieurs à 6 Volts, la carte de commande subira de graves dommages et dans ce cas aucune garantie ne sera applicable.

FONCTIONNEMENT

La connexion est réalisée par le connecteur [9] Chronothermostat ou modem, le principe de fonctionnement est le suivant :



- Lorsque le milieu atteint la température paramétrée le Thermostart ouvre le contact et l'appareil s'éteint.
- Lorsque la température du milieu diminue le Thermostart ferme le contact et l'appareil s'allume et retrouve le niveau de puissance paramétré lors de la dernière extinction.
- Lorsque le Thermostart est connecté, l'appareil ne peut être éteint qu'au moyen du Thermostart.

Les contacts à utiliser pour la connexion au Thermostart doivent être de type N.O (normalement ouverts). Ne jamais fournir d'alimentation à 230V car la carte de commande subirait des dommages irréparables.

ATTENTION



Le Thermostart doit être paramétré avec temporisation d'au moins 30 min après allumage et un différentiel de température d'au moins 2°C, afin de garantir un nombre d'allumages journaliers inférieur ou égal à 3.

Thermorossi décline toute responsabilité quant à la durée de vie de la résistance électrique au cas où elle serait sollicitée par un nombre excessif d'allumages. Il est donc obligatoire de paramétrer correctement le Thermostart afin d'éviter cet inconvénient.

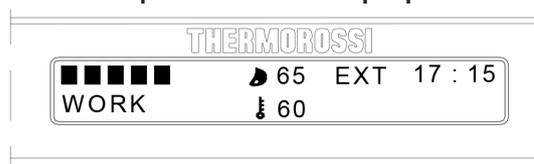


Lors de l'utilisation d'un Thermostart, Thermorossi décline toute responsabilité pour tout non-allumage, échappement de fumée, dommage à l'élément d'allumage.

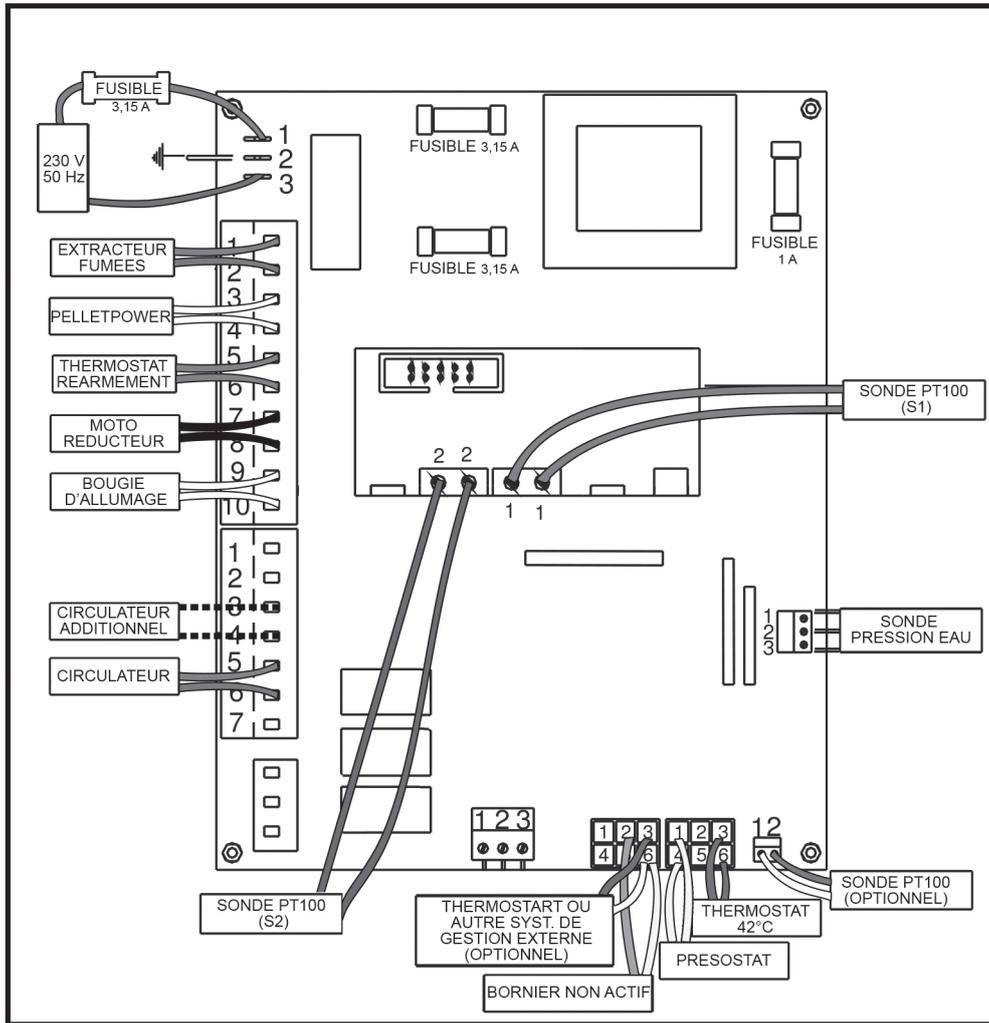
En cas d'allumages programmés il faut toujours s'assurer que le brûleur est propre.



La mention EXT apparait sur le display lorsqu'un thermostat externe est connecté.



8 SCHEMA ELECTRIQUE



9 ENTRETIEN ET NETTOYAGE



ATTENTION : L'observation fidèle des indications contenues dans ce chapitre est obligatoire. Tout manquement peut provoquer de graves dommages au produit, à l'installation, aux biens et aux personnes.



Cet appareil est un générateur à combustibles solides et doit par conséquent être soumis à de fréquentes opérations de contrôle et nettoyage général dans le but de toujours garantir un fonctionnement régulier, la sécurité d'utilisation et un rendement optimal de l'appareil. Étant donné les températures atteintes en fonctionnement, il est parfaitement normal d'observer des résidus de combustion sur la paroi. Ces résidus doivent se nettoyer facilement, être relativement clairs et non-collants. Dans le cas d'inactivité prolongée de l'appareil il est nécessaire avant la remise en fonction de procéder au nettoyage complet de l'appareil et de vérifier l'absence d'obstruction dans le conduit des fumées et la cheminée.

Avant toute intervention s'assurer que l'appareil est complètement éteint : mention « OFF » et extracteur éteint, puis le débrancher de la prise d'alimentation électrique.



Ne pas mouiller l'appareil et ne pas s'approcher des parties électriques avec les mains mouillées.

Ne pas aspirer de cendres chaudes: l'aspirateur peut être endommagé. Les travaux de nettoyage décrits dans ce manuel doivent être effectués lorsque l'appareil est froid.

Après toute opération de nettoyage, il est obligatoire de contrôler et de s'assurer que la chambre de combustion est bien fermée. L'usage de produits inflammable pour le nettoyage est interdite. Les éventuels dommages consécutifs au manque d'entretien ne sont pas couverts par la garantie.

Les indications présentes dans ce manuel se rapportent à l'entretien et au nettoyage de l'appareil et ne se substituent pas aux obligations d'entretien et de nettoyage de l'installation et du conduit de fumées.

TOUS LES JOURS ET À CHAQUE FOIS QUE CELA S'AVÈRE NÉCESSAIRE :

- Nettoyer le brûleur (Figure 1).

ATTENTION : Nettoyer régulièrement et soigneusement le brûleur à l'aide d'un aspirateur, nettoyer avec une attention particulière la zone à proximité de la bougie d'allumage afin de garantir le bon fonctionnement de l'appareil.

ATTENTION : Dans le cas de la COMPACT, éviter tout coup et/ou choc au niveau de l'isolant de la porte dans la mesure où il pourrait se rompre et l'éventuel dommage n'est pas couvert par la garantie.

- Nettoyer la vitre au moyen d'un chiffon humide et d'une boule de papier journal humidifiée, passée dans la cendre, en frottant la vitre jusqu'au nettoyage complet. Ne nettoyer la vitre ni durant le fonctionnement ni à chaud.

UNE FOIS PAR SEMAINE ET À CHAQUE FOIS QUE CELA S'AVÈRE NÉCESSAIRE :

- Contrôler la zone d'action du PelletPower et éliminer avec un aspirateur toute présence de cendre ou de dépôt quelconque, notamment au niveau des perforations du brûleur et du logement de la résistance d'allumage. Retirer d'éventuels agglomérats de silice témoignant d'une mauvaise qualité de combustible (Figure 11).

- Aspirer les cendres dans le compartiment C1 sous le brûleur (Figure 3).

- Vider les cendres de la trappe C2 (Figure 4). Au remontage, vérifier l'intégrité de la garniture. Remplacer si nécessaire.

- Aspirer les cendres de la trappe C3 (Figure 5) en soulevant le couvercle d'inspection. S'assurer lors de la fermeture que rien n'empêche la fermeture complète de la trappe.

Pour accéder aux compartiments C1, C2 et C3, il est avant tout nécessaire d'enlever la petite porte inférieure F (figure 3) en appuyant d'abord sur la poignée vers le bas, en tournant la porte vers soi et en l'ôtant vers le haut. Il est alors possible d'accéder aux compartiments C1 et C2. Pour accéder au compartiment C3 il est d'abord nécessaire d'ôter le compartiment C2 (figures 4 et 5).

Dans le cas de la COMPACT, il est nécessaire d'ouvrir la porte extérieure pour accéder aux tiroirs de la chaudière.



Pour garantir une combustion correcte et optimale, il est très important après l'entretien de refermer correctement et hermétiquement les tiroirs à cendres C1, C2 et C3 afin d'éviter tout désagrément comme par exemple l'intervention du pressostat : Alerte P GAS.

UNE FOIS PAR MOIS ET À CHAQUE FOIS QUE CELA S'AVÈRE NÉCESSAIRE :

- Nettoyer le Té de la sortie des fumées à l'embouchure de l'appareil.

- Lorsque le réservoir est vide, aspirer la poussière qui s'est déposée dans le fond de celui-ci.

- Vérifier que la sortie des fumées ne présente aucun dépôt de cendres surtout au niveau des éléments de raccordement.
- Vérifier que pendant les 25 premières minutes de la phase OFF, le PelletPower fonctionne en mode continu assurant de ce fait le nettoyage du brûleur.

AU MOINS 2 FOIS PAR AN ET À CHAQUE FOIS QUE CELA S'AVÈRE NÉCESSAIRE :

- Effectuer le ramonage du conduit de fumées. Thermorossi recommande de faire appel à un professionnel pour effectuer cette opération. En la présence de portions horizontales il est nécessaire de vérifier et d'éliminer l'éventuel dépôt de cendres et suie. Nettoyer également la partie qui se trouve derrière le fond de la chambre de combustion.

A LA FIN DE LA SAISON HIVERNALE ET À CHAQUE FOIS QUE CELA S'AVÈRE NÉCESSAIRE :

- Effectuer un nettoyage complet du foyer et des tiroirs de l'appareil à l'aide de brosses et d'un aspirateur.



La présence quotidienne d'un dépôt de suie et de résidus de combustion sur la vitre est normale. Il est également normal de trouver quelques granulés partiellement ou totalement imbrûlés dans le cendrier.

Lors de l'ouverture de la porte, la chute de cendre à l'extérieur de l'appareil est normale.

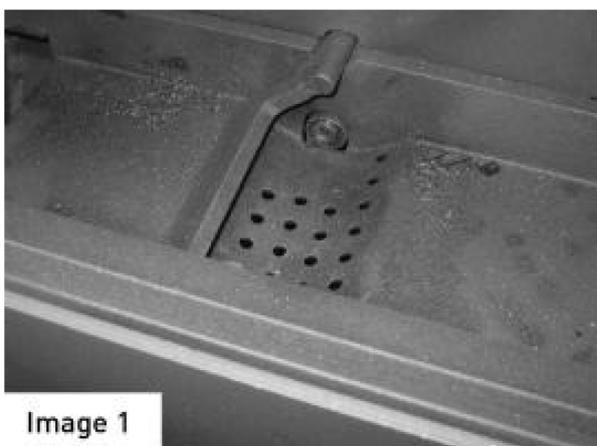


Image 1

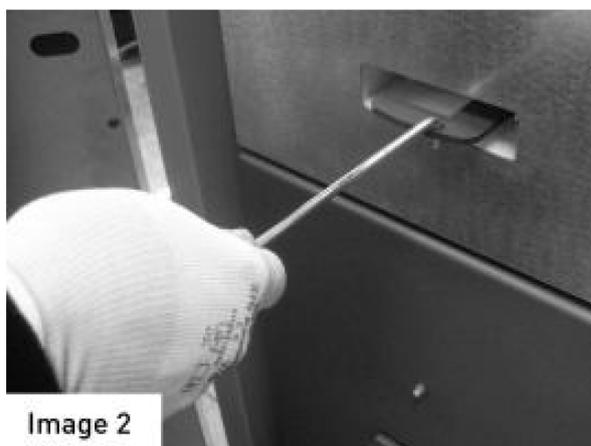


Image 2

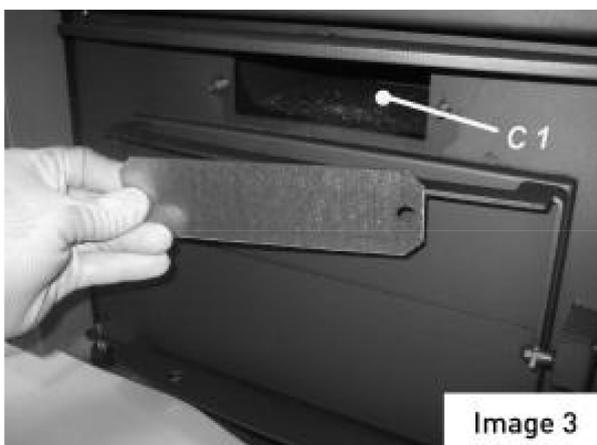


Image 3



Image 4



Image 5

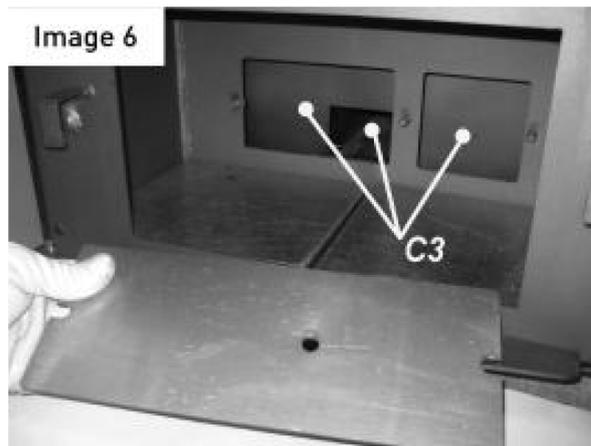


Image 6



Image 7

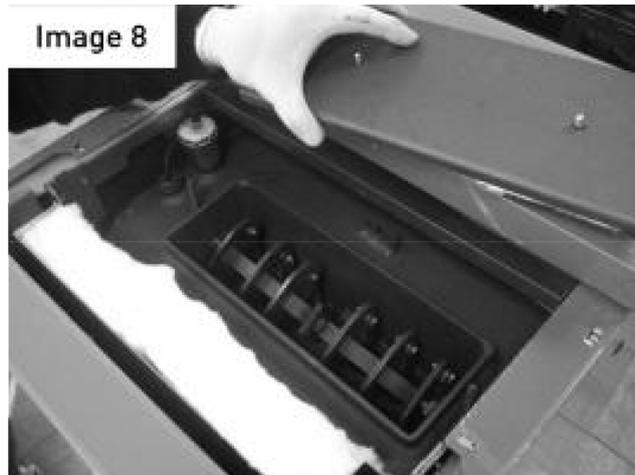


Image 8



Image 9

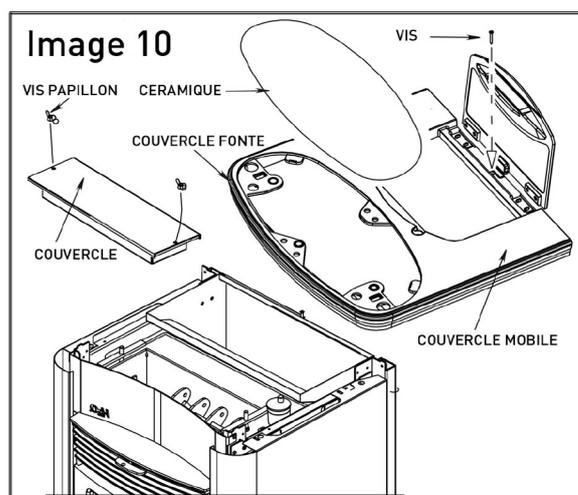


Image 10

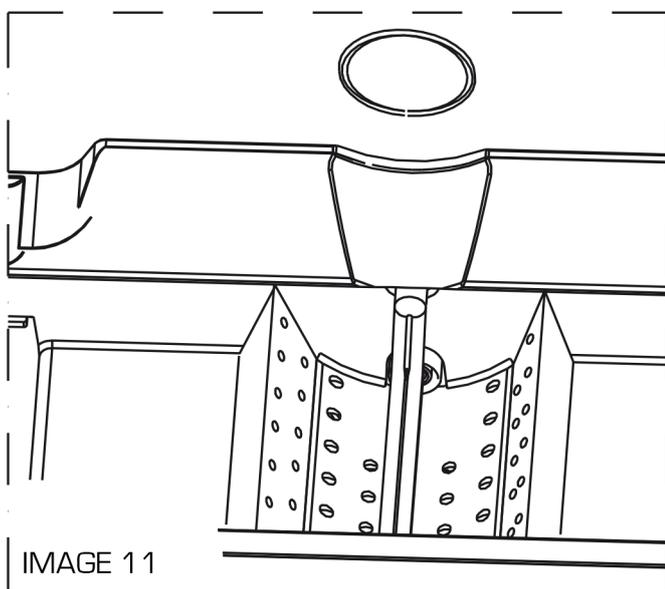


IMAGE 11

BRÛLEUR AUTONETTOYANT BREVETE PELLETPOWER (N° VI2004A000014)

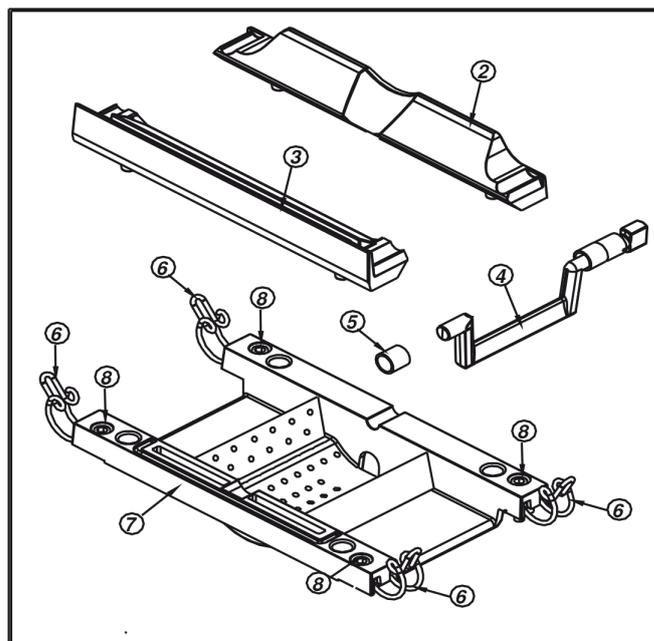
L'appareil est équipé d'un brûleur breveté permettant un rendement très élevé ainsi qu'un nettoyage automatique, grâce à la technologie particulière dont il est doté. Son action produit une division de la flamme en 2 fronts de flamme afin de garantir une exploitation optimale des parois de la chambre de combustion généralement mal utilisées dans les appareils à granulés. Son nettoyage manuel est réduit au minimum. Démontage :

- Après avoir ôté l'arrière de la chambre de combustion (voir paragraphe précédent) ôter la lame (seulement H2O)

- Ouvrir les crochets de fermeture (6)
- Ôter la goulotte (3)
- Ôter le bras (4) et le roulement (5)
- Ôter les vis (8) et enlever le brûleur
- Effectuer les opérations dans le sens inverse pour remonter

Lors de l'extinction, le temps de nettoyage du brasero à travers le mouvement du racloir catalyseur (4) est d'environ 10 minutes. Il est normal que des pellets partiellement brûlés soient présents sur les côtés du brûleur.

ATTENTION: Nettoyer régulièrement et soigneusement le brûleur à l'aide d'un aspirateur, nettoyer avec une attention particulière la zone à proximité de la bougie d'allumage afin de garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



10 ALARMES



Pour arrêter et réarmer une alarme : éteindre l'appareil à l'aide de l'interrupteur, débrancher l'alimentation, attendre 10 secondes et réalimenter. Trouver l'origine du problème, le résoudre et s'assurer que le brûleur soit bien vide, propre et correctement positionné dans son logement avant de relancer l'appareil. Procéder à toutes opérations de nettoyage nécessaires comme indiqué dans le chapitre Entretien et Nettoyage. Vérifier en outre que les tiroirs des cendres soient propres et bien fermés et que la porte du foyer soit bien fermée.



Le déclenchement d'une alarme n'implique pas forcément un défaut du produit, mais témoigne de la volonté de Thermorossi de communiquer à l'utilisateur la nécessité d'effectuer une action corrective pour garantir une sécurité maximum, une meilleure fiabilité et un rendement élevé de l'appareil.



Ne JAMAIS débrancher le générateur de la prise électrique pour éteindre l'appareil, cette opération pourrait engendrer la formation de fumée et de gaz avec risque d'explosion.

- Pellets esaurito pulire il bruciatore :

Alarme émise lorsque la température descend sous 42 °C durant la phase WORK par manque de pellets par exemple.

- Accensione fallita pulire il bruciatore :

Alarme émise lorsque la température n'a pas dépassé 42 °C à la fin de la phase de démarrage.

- P H2O :

Alarme émise lorsque la pression d'eau à l'intérieur de l'appareil est inférieure ou égale à 0,3 bar.

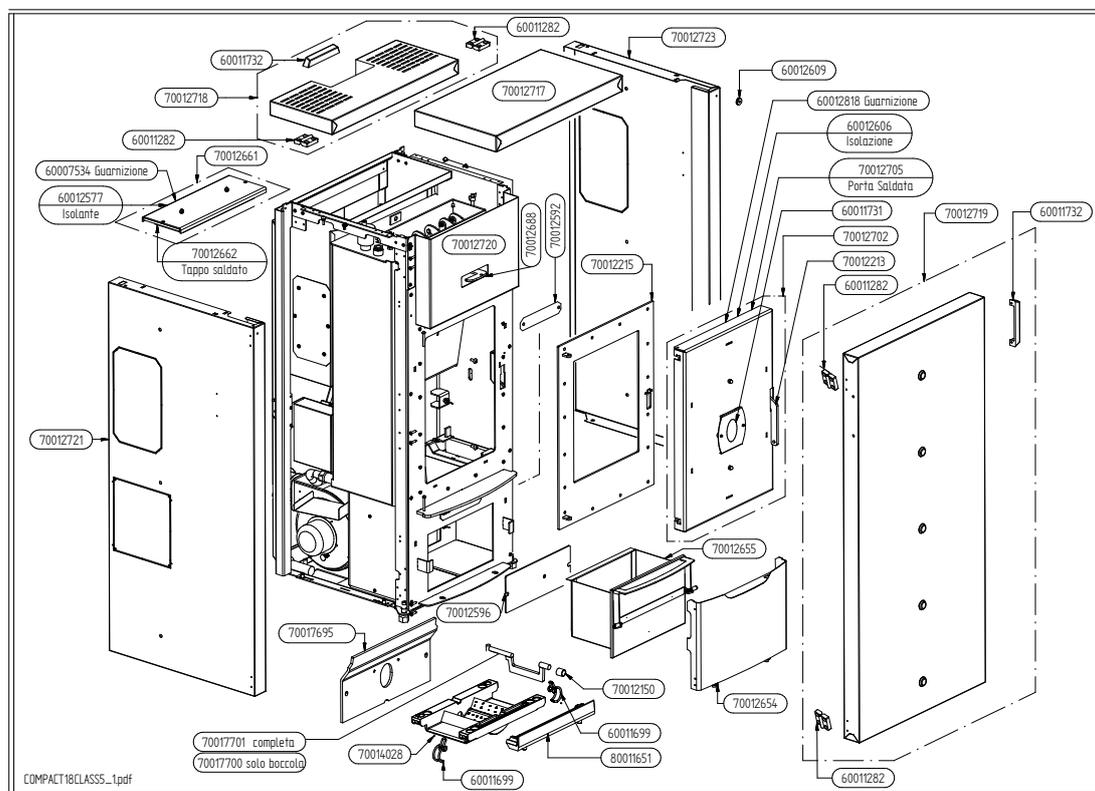
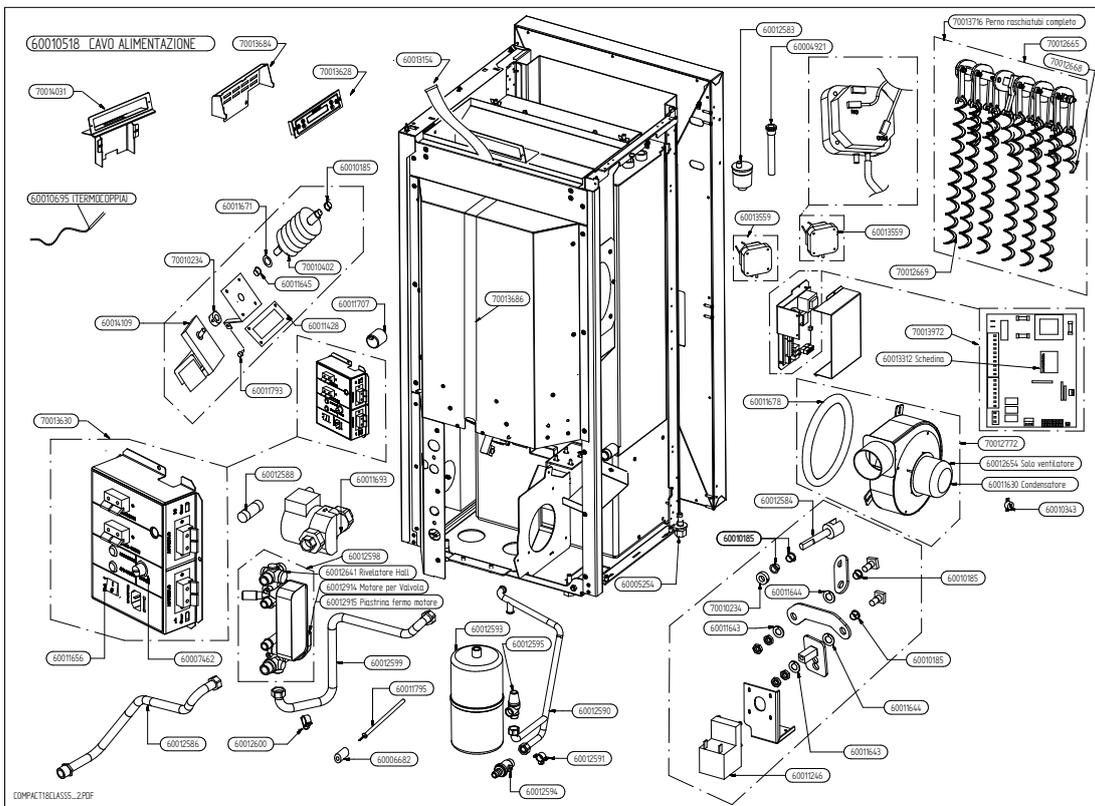
- P GAS :

Alarme émise lorsque la dépression du conduit est insuffisante et/ou que le conduit de fumées est bouché.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT CAUSES-SOLUTIONS

ANOMALIE	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
LES GRANULÉS NE TOMBENT PAS DANS LE BRÛLEUR	LE RESERVOIR EST VIDE, LES GRANULES SONT EPUISÉS	REEMPLIR LE RESERVOIR
	UN CORPS ETRANGER BLOQUE LA VIS D'ALIMENTATION DANS LE FOND DU RESERVOIR	ÉLIMINER LE CORPS ETRANGER
	LE PRESSOSTAT S'EST DECLENCHE : L'EVACUATION DES FUMÉES EST OBSTRUÉE	VERIFIER LE DIMENSIONNEMENT ET NETTOYER LE CONDUIT DE FUMÉES
	LE PRESSOSTAT S'EST DECLENCHE : UN COUP DE VENT A RALENTI LE FLUX DES FUMÉES	ETEINDRE PUIS RALLUMER L'APPAREIL
DES GRANULES S'ACCUMULENT DANS LE BRASERO DE L'APPAREIL DURANT LE FONCTIONNEMENT	L'EVACUATION DES FUMÉES EST INSUFFISANTE	VERIFIER LE DIMENSIONNEMENT ET NETTOYER LE CONDUIT DE FUMÉES
	BRULEUR SALE	NETTOYER LE BRULEUR PLUS FREQUEMMENT
	GRANULÉS AVEC DÉPÔT SUPÉRIEUR À LA NORMALE	NETTOYER LE BRULEUR PLUS FREQUEMMENT ET PARAMÉTRER SUR LE NIVEAU D'EXTRACTION 2
	BRULEUR MAL POSITIONNE DANS SON LOGEMENT	REPLACER LE BRULEUR CORRECTEMENT
L'APPAREIL PRODUIT DE LA FUMÉE	LORS DU PREMIER ALLUMAGE LE VERNIS SILICONE FINIT SA CUISSON	FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL A PLEIN REGIME PENDANT 10 HEURES
	L'INSTALLATION DE SORTIE DES FUMÉES N'EST PAS ETANCHE	VEILLER A CE QUE LES CONDUITS DE FUMÉES AIENT ETE MUNIS DES JOINTS NECESSAIRES
	L'APPAREIL COMMENCE À PRODUIRE DE LA FUMÉE APRÈS 25 MINUTES : LE BRÛLEUR EST SALE, L'ALLUMAGE S'EST EFFECTUÉ AVEC UN LARGE RETARD	NETTOYER LE BRÛLEUR
	L'APPAREIL COMMENCE À PRODUIRE DE LA FUMÉE APRÈS 25 MINUTES : L'ALLUMAGE A RATE, LE RESERVOIR EST VIDE	REEMPLIR LE RESERVOIR ET RELANCER LE DEMARRAGE
L'APPAREIL S'ETEINT 5 MINUTES APRES LA FIN DE LA PHASE DE DEMARRAGE	L'ALLUMAGE A RATE, LE RESERVOIR EST VIDE	REEMPLIR LE RESERVOIR ET RELANCER LE DEMARRAGE
	LE BRÛLEUR EST SALE, L'ALLUMAGE S'EST EFFECTUÉ AVEC UN LARGE RETARD	NETTOYER LE BRÛLEUR
LA VITRE EST SALE	L'APPAREIL ACCUMULE DES GRANULES DANS LE BRULEUR	VOIR « DES GRANULES S'ACCUMULENT DANS LE BRASERO DE L'APPAREIL DURANT LE FONCTIONNEMENT »
	AUCUNE CAUSE	LA VITRE DOIT ETRE NETTOYEE PLUS FREQUEMMENT
	LAME DE BRULEUR MAL POSITIONNEE	REPLACER LA LAME DE BRULEUR CORRECTEMENT
PAS DE VENTILATION	LE FILTRE EST SALE	NETTOYER LE FILTRE
L'APPAREIL EST ÉTEINT MAIS LE BRÛLEUR CONTIENT DES GRANULÉS IMBRÛLÉS	LE RESERVOIR EST VIDE	VIDER LE BRULEUR ET REMPLIR LE RESERVOIR
L'APPAREIL EXECUTE DES COMMANDES NON PROGRAMMEE ET ALEATOIRE	IL Y A DES INTERFERENCES RADIO AVEC UN AUTRE APPAREIL THERMOROSI OU UN APPAREIL EMETTANT DES ONDES (PORTE DE GARAGE, SPA, ETC.)	CHANGER LA FREQUENCE DE TRANSMISSION. DEMANDER CONSEIL A L'INSTALLATEUR QUALIFIE

COMPACT 18 Class 5



12 GARANTIE

Simplifiez vos éventuelles demandes après-vente en enregistrant votre appareil sur www.thermorossi.fr dans les 8 jours suivants son installation.

Extrait des Conditions Générales de Vente et de Garantie :

VIII. Garantie contractuelle par produit

Les produits doivent être vérifiés par l'acquéreur à leur livraison, et toutes réclamations, réserves ou contestations relatives aux manquants et vices apparents, doivent être effectuées dans les conditions prévues au paragraphe VI.

8.1. La durée légale de garantie de nos matériels contre les défauts de conformité et vices cachés existants au moment de la livraison est de 2 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises. Pour tous les autres cas de garantie, la durée est fixée individuellement pour les différents genres de matériel et se limite aux défauts de fabrication ou vices cachés. Toutes pièces ayant fait l'objet de dégâts occasionnés par la poursuite de l'utilisation de nos produits malgré une première avarie non résolue, ne seront pas couvertes par la garantie.

8.2. Les pièces sujettes à usure normale ou consommables : batteries, joints, résistance d'allumage, parties réfractaires, pièces de fonderie ou métalliques du brûleur, tous les types de soupapes de surpression et de décharge thermique (même intégrées) sont couvertes par une garantie de 6 mois.

8.3. Les corps de chauffe des appareils à pellets sont couverts par une garantie de 5 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises.

8.4. Les corps de chauffe des chaudières à foyer vitrifié sont couverts par une garantie de 8 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises.

8.5. Les ventilateurs d'ambiance des appareils ventilés sont couverts par une garantie de 4 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel.

8.6. Les pièces détachées vendues séparément sont couvertes par une garantie de 6 mois.

IX. Garantie et retours

9.1. La garantie est strictement limitée à la fourniture pure et simple et dans un délai normal des pièces reconnues par nous défectueuses, par des pièces de même usage ou à leur remise en état, sans que nous ayons à supporter d'autres frais quels qu'ils soient, pour dommages ou pertes causés directement ou indirectement à l'acheteur, ou pour le remplacement de la dite pièce (main d'œuvre, frais de déplacement et viatique, etc.).

9.2. Les garanties pour notre matériel peuvent faire l'objet de conventions spéciales, elles seront alors définies par nos offres ou confirmations de commandes ou par des documents spécifiques se rapportant aux appareils concernés.

9.3. Si pendant la période de garantie, une pièce est reconnue par nous défectueuse, nous nous réservons le droit de réparer, de faire réparer ou de fournir en échange une pièce identique, ou, en cas d'impossibilité, une pièce répondant au même usage.

9.4. La réparation, le remplacement ou la modification des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci, ni de donner lieu, en aucun cas, à l'indemnité pour frais divers (main d'œuvres, déplacement etc.) ou préjudice quelconque, tel que, par exemple, privation de jouissance.

9.5. Dans le cas de pièces reconnues par nous défectueuses (uniquement la pièce défectueuse : la majeure partie des ensembles ou accessoires fournis sont démontables et remplaçables), mais réparables sur place, par un spécialiste compétent, la réparation ne peut être exécutée qu'après notre accord écrit préalable sur la nature de la réparation et sur le montant de la dépense à notre charge. Le matériel ayant fait l'objet de modifications sans notre accord n'est plus garanti.

9.6. Le client s'engage à nous permettre de vérifier sur place par une personne de notre choix, le bien-fondé de toute réclamation. La reconnaissance du bien-fondé d'une réclamation avec application de la garantie est de la compétence exclusive de la Direction de la Société et fait l'objet d'un écrit.

9.7. Tout retour de marchandises doit faire l'objet d'un accord préalable. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition du client et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge du client.

9.8. Les frais de retour des pièces défectueuses, ainsi que les frais de renvoi des pièces réparées ou des pièces de remplacement sont à la charge du client.

9.9. La garantie du constructeur ne peut être évoquée si l'installation n'a pas été réalisée selon les règles de l'art par un installateur professionnel ; facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel à l'appui. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises. La responsabilité de la conformité de l'installation incombe exclusivement à nos clients installateurs. Ne sont pas couverts les dommages consécutifs à des erreurs de branchement ou de raccordement et plus généralement au non respect de nos prescriptions d'installation et de la réglementation en vigueur, utilisation anormale ou contraire à nos notices, surpressions, manque d'eau, insuffisance d'hydro-accumulation, absence d'échangeur de séparation ou de volume d'hydro-accumulation sur chauffage au sol, absence d'entretien annuel par un professionnel (chaudières) et/ou manque d'entretien ou négligence de l'utilisateur (nettoyage, décendrage, etc.), fonctionnement au ralenti des chaudières bois et biomasse, usage de combustibles solides humides ou de combustibles différents de nos prescriptions, excès ou insuffisance de tirage de la cheminée, sur ou sous tension électrique, etc. Sont exclues également les détériorations consécutives à l'inobservation de nos recommandations concernant les risques d'entartrage (sur les soupapes, les serpentins, les échangeurs à plaques, les mitigeurs et autres éléments thermostatiques, etc.), de chocs thermiques, de coup de feu, de corrosion côté gaz de combustion, de corrosion externe du corps de chauffe due à une fuite extérieure (d'un raccord,

d'un purgeur, d'une soupape, d'une bride ou d'une trappe par exemple), etc.

Toute garantie est exclue en cas de défaut de stockage ou de transport des tiers, d'intempéries (tempêtes, grêles, gel ou dégel, foudre, inondation etc.), de force majeure telle que grèves (des fournisseurs d'eau, d'électricité, ou de combustibles, etc.), de guerres, d'attentats et autres catastrophes naturelles. Il appartient au client, sous sa responsabilité personnelle, de s'assurer que le matériel convienne à l'emploi envisagé par son acheteur, le client faisant son affaire personnelle du choix et de la destination des matériels commandés par son acheteur sans que la responsabilité de notre société puisse être recherchée à cet égard. Les conseils, avis ou études de notre société qui pourraient être communiqués au client ne lui sont fournis qu'en considération du fait que celui-ci s'oblige systématiquement à vérifier l'exactitude des informations sur la base desquelles notre société a délivré ses conseils, avis ou études ainsi que l'exactitude de ces conseils, avis ou études auprès de tout tiers de son choix. L'attention du client est attirée sur le fait que les conseils, avis ou études sont fournis par notre société avec la plus grande conscience mais que la décision appartient exclusivement au client en fonction des éléments qu'il détient. Les matériels sont commandés par le client conformément au descriptif technique et de pose en vigueur par notre société au jour de ta commande et dont le client reconnaît avoir parfaitement connaissance.

9.10. Les durées de garantie, fixées par produit ou groupe de produits dans le texte relatif aux conditions particulières de garantie, commencent à courir, à compter de la mise en service de l'appareil, mais, au plus tard douze mois après la date de notre facturation au revendeur. En cas de doute sur la date de départ de la garantie, ce sera la date de notre facture majorée de 1 mois, qui sera retenue. L'application de la garantie est liée au retour du certificat de garantie.

9.11. En cas d'appel en garantie, il est impératif de joindre à la demande de retour établie par l'utilisateur et le professionnel : la photocopie de la facture d'installation d'origine portant le numéro de série de l'appareil ainsi que les factures d'entretien annuel émises par un professionnel pour qu'un dossier de garantie puisse être constitué.

9.12. Retour : en principe aucune demande de reprise de matériels vendus par notre société n'est acceptée. Exceptionnellement sur acceptation écrite par notre société, une demande peut être traitée. Dans ce cas pour toutes demandes de retour de matériels adressées par notre client revendeur, seuls les matériels neufs, complets, actuels (présents au catalogue tarif en cours), et dans leur emballage d'origine intact, pourront être repris par notre société dans les conditions suivantes : Décote de 10% du prix HT de vente pour un retour compris entre 0 et 6 mois après la vente de notre société au revendeur. Aucune reprise possible pour du matériel vendu depuis plus de 6 mois par notre société au revendeur.

X. Contestations

Tout litige, qui n'aura pu être réglé à l'amiable, relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales de ventes, sera exclusivement de la compétence du tribunal de Strasbourg, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Les traites ou acceptations de règlements quelconques ne peuvent apporter ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.



THERMOROSSI
PELLET, WOOD & SUN TECHNOLOGIES

THERMOROSSI FRANCE
Parc Economique de la Sauer
67360 ESCHBACH - FRANCE
www.thermorossi.fr - contact@thermorossi.fr